

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

INSTITUT
DU DEVELOPPEMENT RURAL
(I.D.R.)

PLAN INTERNATIONAL
NAMENTENGA

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

Présenté en vue de l'obtention du :

Diplôme d'Ingénieur du Développement Rural

Option : AGRONOMIE

<p>BESOINS ET CONDITIONS DE CREDIT RURAL DANS QUELQUES VILLAGES AU NAMENTENGA</p>

Juin 1995

TANKOANO P. GREGOIRE

Avant-propos	
Résumé	
Introduction.....	1

Première partie Généralité et problématique

Chapitre I	Environnement physique et socio-économique du cadre d'étude.....	4
I.1	Milieu physique.....	4
I.1.1	Climat.....	4
I.1.2	Végétation.....	5
I.1.3	Géologie et sols.....	5
I.2	Milieu humain.....	6
I.2.1	Population.....	6
I.2.2	Organisation socio-économique.....	6
a)	Système traditionnel.....	7
b)	Organisation moderne.....	8
I.3	Activités économiques.....	10
I.3.1	L'agriculture.....	10
I.3.2	L'élevage.....	11
I.3.3	Petit commerce.....	12
I.3.4	L'artisanat.....	12
Chapitre II.	Evolution du crédit rural au Burkina Faso et rôles des systèmes financiers.....	13
II.1	Intervenants financiers.....	13
II.2	Rôle des systèmes financiers.....	15
Chapitre III.	Problématique.....	17
III.1	Hypothèses guides	17
III.2	Définitions des termes.....	20

Deuxième Partie : Niveau de production et revenus des activités de la population cible

Chapitre I.	Méthode et matériel d'étude.....	21
I.1	Choix des villages.....	21
I.2	Choix des ménages.....	23
Chapitre II.	Résultats et commentaires	
II.1	Taille des ménages.....	27
II.2	Pluriactivités des ménages.....	28

II.2.1	Activités extra-agricoles.....	29
a)	Artisanat.....	29
b)	Petit commerce.....	30
c)	Revenus extra-agricoles des ménages...	31
d)	Revenus des sous groupes dans le ménage.....	32
II.2.2	Activités Agro-pastorales.....	33
a)	Production végétale.....	33
b)	Production animale.....	37
II.3	Revenu global et sa destination aux niveaux des ménages.....	39
II.3.1	Diversification des revenus.....	39
II.3.2	Besoins céréaliers et dépenses non productives au sein des ménages.....	40
II.3.3	Synthèse et conclusion partielles....	44

Troisième Partie : Environnement financier des paysans

Chapitre I.	Caractéristiques essentielles des systèmes de crédits en vigueur dans le zone.....	48
I.1	Méthode et matériel d'étude.....	48
I.2	Résultat et commentaire.....	49
I.2.1	Caractéristique de la population cible en matière de crédit/épargne.....	49
a)	Dégré d'endettement de la population cible.....	49
b)	Crédit non officiel dit traditionnel..	50
c)	Caractéristiques essentielles des systèmes des crédits officiels de la zone.....	52
d)	Indices financiers et éléments de motivation au remboursement.....	63
e)	Conclusion partielle.....	67
Chapitre II.	Niveaux et causes de défaillance du système de crédit (cas de l'ONG PIN).....	68
II.1	Historique	68
II.2	Méthode de matériel d'étude.....	70

II.2.1	Approche de mesure des résultats de crédit rural.....	70
II.2.2	Enquête.....	70
a)	Choix des villages.....	70
b)	Choix des enquêtés.....	71
II.3	Résultats et commentaires.....	72
II.3.1	Niveau de défaillance.....	72
a)	Utilisation et destination du matériel agricole placé.....	72
b)	Facteur d'incitation au remboursement..	75
c)	Gestion et utilisation des fonds remboursés.....	76
d)	finalité et expérience des comités de gestion.....	77
e)	Récapitulatif et résultats du système de crédit.....	78
II.3.2	Facteur et dysfonctionnement du système de crédit auto-géré de l'ONG (PIN).....	79
a)	Les contraintes économiques et naturelles.....	79
b)	les conditions d'organisation et de mise en place.....	80
c)	Les contraintes sociologiques.....	82
d)	Opinion des populations cibles sur les causes d'impayés du crédit.....	84
II.3.3	Conclusion partielle.....	85

Quatrième Partie : Synthèse diagnostique, propositions et suggestions

Chapitre I.	Synthèse diagnostique.....	86
I.1	Caractéristiques globales du milieu.....	86
I.2	Caractéristiques générales de la population cible.....	87
I.2.1	Activités et revenu de la population cible.....	87
I.2.2	Expérience en matière de crédit de la population cible.....	88
Chapitre II.	Suggestions et propositions.....	89
II.1	Type de système de crédit.....	89
II.2	Organisation.....	91
a)	Niveau de l'ONG.....	91
b)	Niveau de la population cible.....	92

II.3	Implication et garantie de l'emprunteur.....	93
II.4	Procédures.....	95
II.4.1	Engagement.....	95
II.4.2	Placement et récupération des crédits..	95
II.4.3	Gestion des fonds remboursés et de l'épargne.....	96
II.5	Suivi et mesure d'accompagnement.....	97
II.5.1.	Suivi.....	97
II.5.2.	Mesured'accompagnement.....	98

CONCLUSION GENERALE	100
---------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRX	Association pour le Développement de la région de Kaya
AMI	Association Missionnaire Internationale
AVV	Autorité des vallées de la Volta
C/N	Centre Nord
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CRPA	Centre Régional de Promotion Agro-pastorale
FAO	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FOOD)
FED	Fond Européen pour le Développement
FEER	Fond de l'Eau et de l'Equipement Rural
INSD	Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ORD	Organisation Régionale de Développement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIN	Plan International Namentenga
PPI	Plan de Parrainage International
PSAN	Projet de sécurité Alimentaire et de Nutrition

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

RSP Programme de Recherche sur les Systèmes de production

SANREM Sustainable Agricultural Natural Ressources Management

SPRA Service Provinciale des Ressources Animales

USAID Aide Internationale des Etats Unis pour le Développement

Liste des figures

|| Non

- Figure N# 1 Limites administratives
- Figure N# 2 Evolution du bilan céréalier dans la province du Namentenga
- Figure N# 3 Répartition des types de sol au Plateau Central
- Figure N# 4 Evolution annuelle de la pluviométrie poste de Boulsa
- Figure N# 5 Evolution du crédit et épargne au niveau des caisses populaires
- Figure N# 6 Répartition de revenu extra-agricole moyenne globale de revenu
- Figure N# 7 Revenu Moyen de production agricoles en fonction des charges par ménage
- Figure N# 8 Charge globale de production animale par ménage selon la classe
- Figure N# 9 Revenu potentiellement disponible par rapport aux dépenses improductives
- Figure N#10 Fluctuation du bilan céréalier en fonction de la pluviométrie 1980/1989 *), CRPA Centre-Nord

AVANT - PROPOS

Notre stage de fin de cycle s'est déroulé au sein du Plan International Namentenga.

Le Plan International ou PPI est une ONG Internationale oeuvrant dans plusieurs pays en voie de développement pour l'amélioration des conditions de vie de l'enfant et sa communauté.

L'ONG est présente au Burkina Faso depuis 1976. Aujourd'hui elle couvre 5 provinces : le Namentenga, le Sanmatenga, le Bam, le Kouritenga et le Poni.

Le bureau local de l'ONG au Namentenga intervient dans plusieurs domaines de la vie socio-économique des communautés rurales tels que :

- les domaines santé et éducation (construction de locaux, équipement sanitaires et scolaires, alphabétisation, sensibilisations et formations...).
- Le domaine environnement et économie (appui et formation dans les activités d'agro-foresteries, de production agropastorale...), unité-économiques (Banque de céréale, moulin.
- Développement de l'infrastructure hydraulique et routière (forage, construction de barrages, de marres... de routes, de ponts ...).

Les programmes de réalisations sont conçus afin d'assurer la participation des communautés bénéficiaires par une approche d'aut-promotion.

Notre stage s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les bonnes volontés qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au bon déroulement de ce stage, en particulier à :

Monsieur NITIEMA T. Ambroise, Directeur du PLAN International Namentenga et Maître de ce stage qui nous a accueilli dans sa structure ONG, et pour ses conseils et son soutien inestimable tout au long de ce stage.

Monsieur FAYE Frédéric, Directeur de mémoire pour sa disponibilité et ses conseils qui nous ont guidé dans ce travail.

Monsieur LEMOINE J. Claude pour ses conseils si nécessaires.

Monsieur DELORMES Pascal et tous les enseignants à l'IDR, qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour tout le savoir qu'ils nous ont transmis.

Nos remerciements vont également

A tout le personnel de PLAN International en particulier

Monsieur ZIDA Pierre Administrateur financier,

Mmes KABORE et DABILGOU, Mlle KABORE Mamounata

Mrs KINDA B., SAWADOGO B., WOZUAME K. Ingénieur Conseil au PIN et **Mr DARGA C.** pour leur collaboration et appuis divers,

A **Mr S. Elie** du SPA pour son appui technique,

Aux responsables de l'ADRK, le PSAN, le SPA, le SPRA, l'AMI, la Mission catholique et toute la population rurale du Namentenga pour leur collaboration.

Que Dieu les bénisse.

RESUME

L'insuffisance fréquente de la production végétale s'est accompagnée au sein des ménages avec le développement d'une pluriactivité.

Pour couvrir les besoins, notamment assurer leur sécurité alimentaire, les ménages combinent les petits revenus de leurs diverses activités.

Des efforts pour soutenir ces activités des paysans ne manquent pas dans la zone : en matière de financement, à côté des systèmes de crédit traditionnel, nous avons des systèmes de crédit officiel qui viennent appuyer ces ménages en recherche de sécurité alimentaire.

Leurs interventions portent soit directement sur la promotion des Banques de Céréales soit sur le renforcement des facteurs d'accroissement de revenu de ces ménages à travers les crédits d'équipement agricole ou de crédit d'embouche et de petit commerce.

Les principaux éléments caractéristiques de ces interventions en matière de services financiers se relient à l'implication technique et financière au niveau des bénéficiaires et leur suivi plus rapproché.

Les conditions de mise en place et de gestion, plutôt que les contraintes économiques constituent les principales causes de défaillance des systèmes de crédit antérieur de l'ONG (PIN).

Dans le cas de cette ONG PIN oeuvrant pour l'auto-promotion des communautés, l'intervention en matière de crédit devrait démarrer par un système pilote ou expérimental au sein d'un groupe restreint.

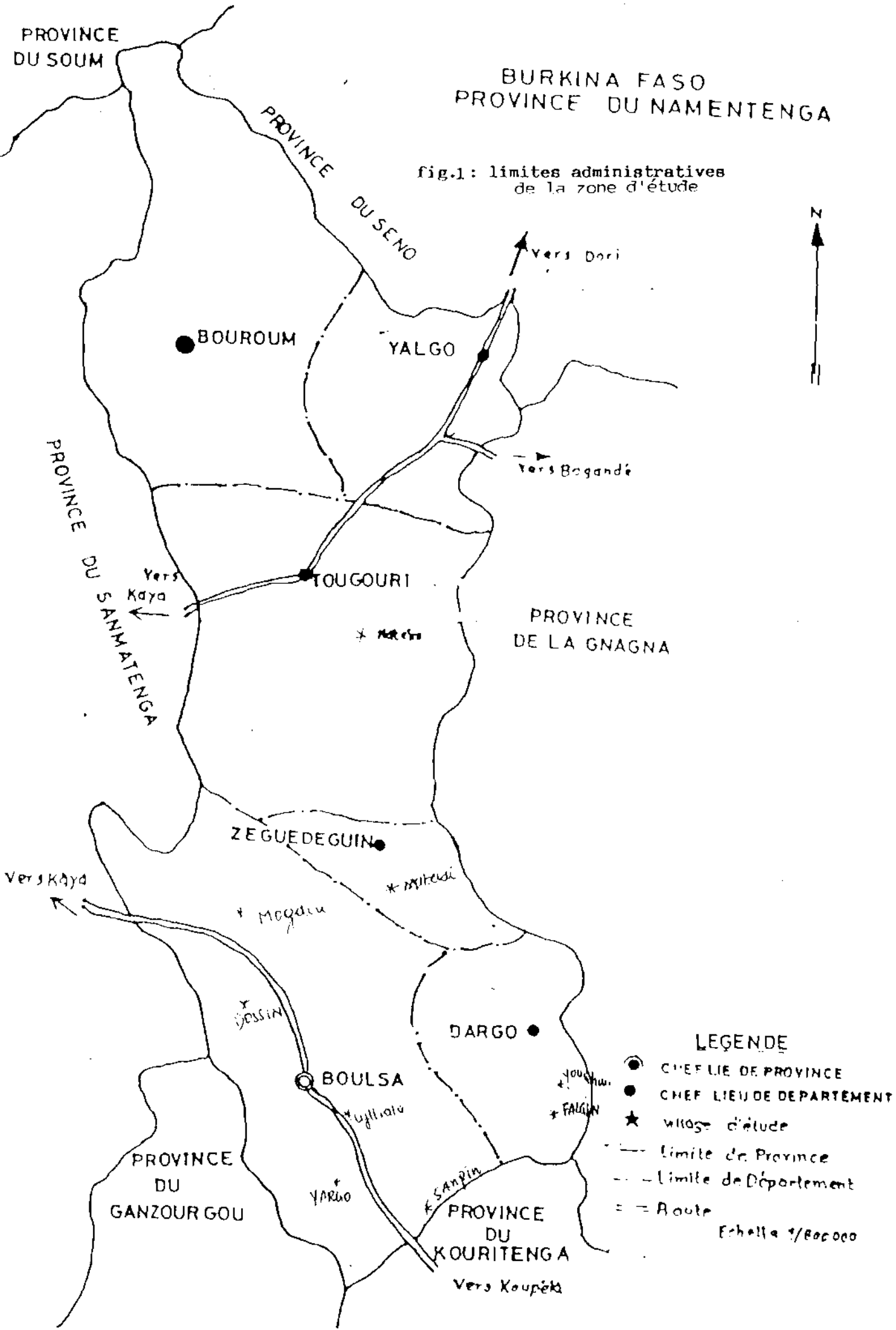
Elle nécessite une longue période de sensibilisation et une organisation efficace pour intégrer la population cible au système de crédit.

Un suivi rapproché des bénéficiaires et une gestion rigoureuse et transparente du système permet d'éviter une confusion probable entre les dons de l'ONG et son crédit au niveau paysan.

Mots clés : Sécurité alimentaire, pluriactivité; revenu; système de crédit; viabilité; implication; défaillance; auto promotion; suivi rapproché; système pilote.

BURKINA FASO
PROVINCE DU NAMENTENGA

fig.1: limites administratives
de la zone d'étude



- LEGENDE**
- CHIEF LIEU DE PROVINCE
 - CHIEF LIEU DE DEPARTEMENT
 - ★ village d'étude
 - - - Limite de Province
 - - - Limite de Département
 - = = Route
- Echelle 1/80000

INTRODUCTION

Sur le plateau Central en général et au Namentenga en particulier, la pluriactivité demeure la caractéristique constante des paysans.

Dans ce milieu à forte croissance démographique, l'auto-suffisance alimentaire est sans cesse compromise par les conditions agro-climatiques peu favorables qui affectent l'agriculture (figure 2).

La recherche de sécurité alimentaire et l'amélioration de revenu devient alors préoccupante au sein des ménages et se traduit par cette pluriactivité économique.

Cependant à l'instar de l'agriculture, les diverses autres activités paysannes sont affectées par de nombreuses contraintes. Il s'agit essentiellement de :

- la dégradation des ressources de production
- la perte ou l'affaiblissement de capital des exploitations consécutive aux difficiles années de sécheresse (KONRAD ELLSASSER 1993).

La récente mutation socio-économique marquée par le PAS, la dévaluation (suppression des subventions, hausse du coût des produits et technologies importés) vient s'ajouter à ces contraintes qui affectent davantage la capacité d'auto-financement directe des producteurs.

Comment alors assurer cette sécurité alimentaire tant recherchée et accroître le revenu des ménages ?

Les stratégies et approches d'intervention adoptées au niveau des intervenants dans le développement rural (ONG, Etat) restent le renforcement du potentiel d'auto-développement des communautés rurales.

Le principe général est d'améliorer le support de production, l'environnement socio-économique des producteurs, et par une bonne politique financière soutenir leurs activités.

Dans ce contexte, la promotion des systèmes financiers locaux apparaît comme un moyen efficace pour permettre la mobilisation et la distribution des ressources d'investissement nécessaire, à l'accroissement de la production.

Fort de ce constat, ces différents intervenants du développement entreprennent de rechercher des nouvelles approches de ce financement rural:

L'Etat après avoir privilégié les banques centrales spécialisées et les projets de développement liés aux structures officielles, se désengage et encourage l'épargne et la création des structures auto gérées par les populations locales.

Les ONGs motivées par l'élargissement de leur champ d'action ou la raréfaction de leurs ressources cherchent à passer de politique de subvention à la constitution de fonds rotatifs utilisés sous forme de crédit. (F Doligez Y. Fournier, D. Gentil 1993).

Objectif et articulation du travail : En 1979 l'ONG (Plan International Namentenga) avait initié un programme de crédit dans quelques villages qu'elle couvrait. Le système de ce crédit était géré par les communautés villageoises elles-mêmes. Mais très tôt il se heurta au problème de recouvrement, à l'instar de nombreux programmes de crédit en Afrique définis après les Indépendances (Dale Adames 1993).

Cette situation d'impayé engendra l'arrêt des placements et la suspension du programme.

Au delà des contraintes qui leur sont inhérentes les systèmes financiers demeurent un important moyen de régulation de ressources et un instrument économique dans le cadre d'une approche de développement autosoutenu.

La problématique posé à ce niveau et de savoir quel système de crédit peut être alors envisagé par l'ONG pour appuyer les activités économiques des paysans et de façon durable dans ce milieu rural considéré pauvre et complexe ?

Les nouvelles initiatives doivent s'ajuster aux réalités socio-économiques, car le crédit rural en Afrique reste à inventer et à partir des besoins et contraintes des populations et d'un métissage des expériences financières locales (MARIA NOWAK 1993).

Notre travail dans le cadre de ce mémoire est de proposer des modalités et forme de crédit à partir de l'analyse des besoins et de l'environnement socio-économique des paysans.

Il s'agit de contribuer à cerner des conditions d'une grande participation des communautés rurales au système et d'un bon remboursement qui est le garant de la viabilité et de la perenneté de tout système de prêt.

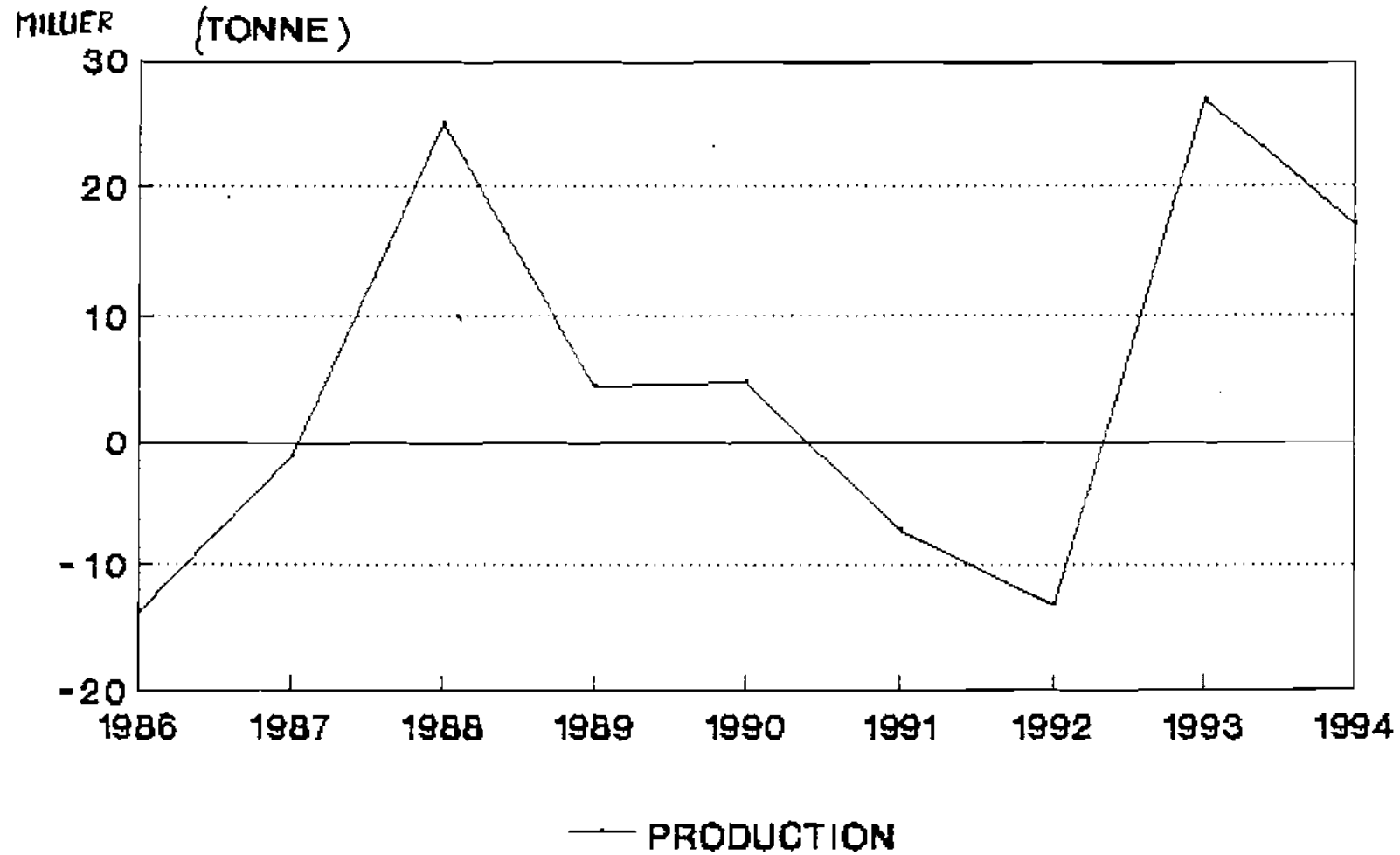
C'est cet objectif que nous visons à travers ce thème intitulé << BESOINS ET CONDITIONS DE CREDIT RURAL DANS QUELQUES VILLAGES AU NAMENTENGA >>.

Le travail s'articule autour de 3 points

- 1) Analyse du niveau économique des paysans : niveau et destination de revenu et activité rentables, besoins et capacité réels en crédit des producteurs.
- 2) Analyse de situations de référence des systèmes financiers dans la zone.
- 3) Suggestions et propositions d'orientations du système de crédit de l'ONG.

Figure n 2

EVOLUTION DU BILAN CEREALIER DANS LA PROVINCE DU NAMENTENGA



SOURCE (CRPA/INSD)

10

Première Partie

GENERALITES ET PROBLEMATIQUE

Chapitre I.

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DU CADRE D'ETUDE

I.1. Milieu physique

Notre étude s'est déroulée dans la province du Namentenga faisant partie du CRPA du Centre Nord. Située au Nord du plateau Central, la province couvre une superficie d'environ 7.555 Km². Boulsa le chef lieu de la province est à environ 200 km de la capitale (Ouagadougou).

L'accès de la province se fait principalement par l'axe Ouaga-Koupela. Le tronçon Pouytenga-Boulsa et les pistes internes sont difficilement praticables en saison pluvieuse.

Cette situation freine les activités d'échange en période d'hivernage (carte Provinciale).

I.1.1. Le climat

Il est de type soudano-sahélien. Les moyennes pluviométriques annuelles oscillent entre 500 et 800 mm. Les pluies qui s'étalent sur trois mois de mi-Juin à mi-Septembre se concentrent dans les mois de Juillet et Août. La pluviométrie connaît une grande fluctuation d'une année à l'autre et rend de ce fait difficile les prévisions. La province compte près de 10 retenues d'eau à utilisation humaine, pastorale ou à fonction hydro-agricole. Mais un bon nombre de ces retenues tarissent plus ou moins avant les nouvelles pluies. Les besoins en eau demeurent vivaces pour ces populations agro-pasteurs (figure 3)

I.1.2. La végétation

La végétation est caractérisée par des formations de savanes arbustives à Combretum micrathum et Ptereocarpus lucens de savane arborée dominée par Balanites aegyptiaca. Ces formations sont jalonnées de forêts marécageuses à Mitragyna incemis et à Kaya sénégalensis qui s'associent à une formation herbacée suffisamment dressée en touffe graminée.

Cette strate herbacée joue un rôle de plus en plus considérable : elle est utilisée pour le paillage et le compostage dans le cadre de la restauration de la fertilité du sol et pour le pature et fourrage du bétail dont le nombre excède la capacité de charge de milieu par rapport à la pluviométrie de la zone (RAPPORT PLAN REGIONAL 1989).

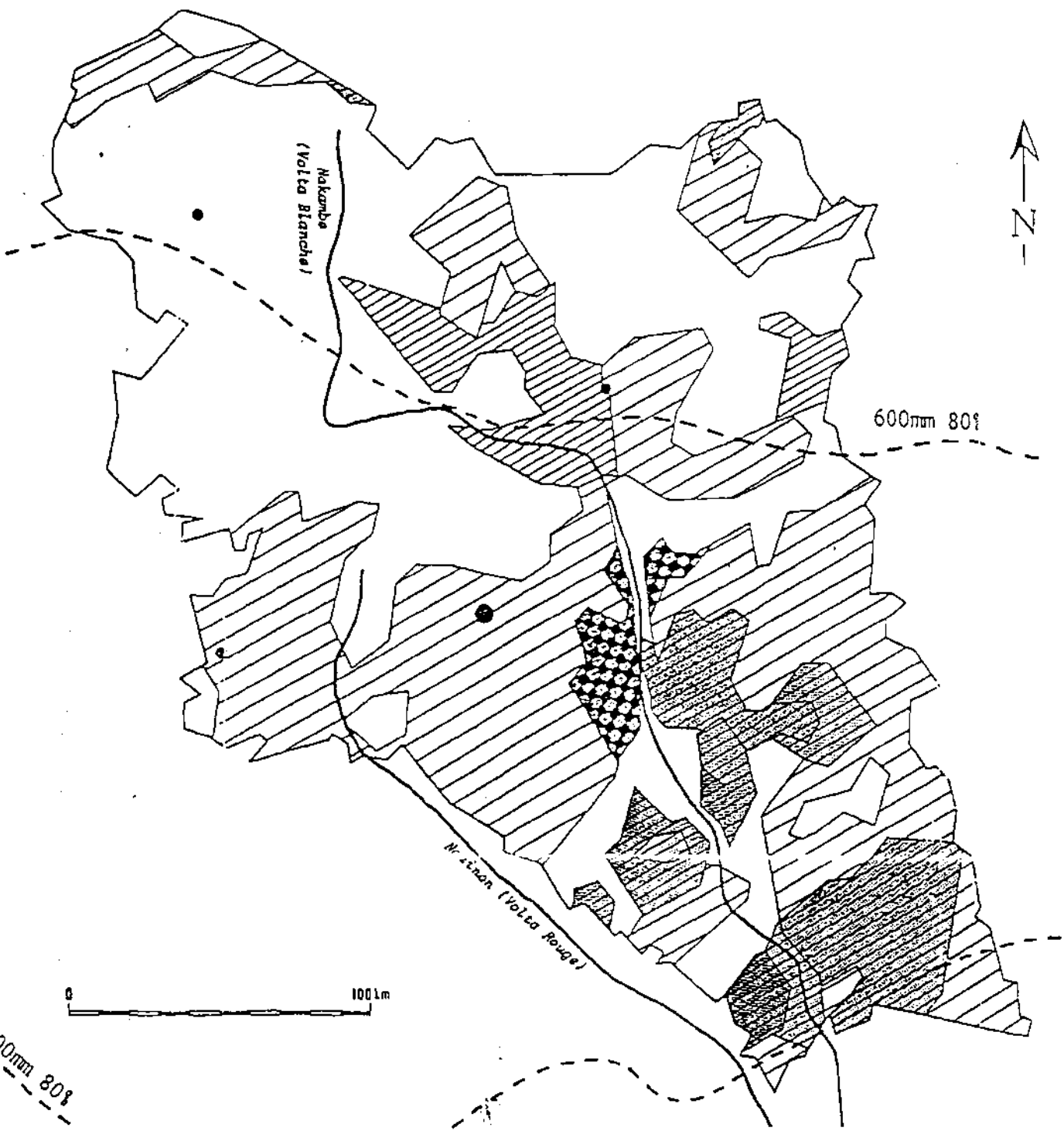
I.1.3 Géologie et sols







Le substratum géologique de cette zone du plateau central est constitué par des formations buremiennes et des formations granitiques (figure 4 : répartition de type de sol du plateau central).

Les sols de type peu évolué sur matériaux gravillonnaires sont en association avec des cuirasses ferrugineuses (SEDOGO 1981).

Leur texture varie du sableux à l'argilo sableux. Mais il existe des Lithosols sur cuirasse et des sols gravillonnaires peu profonds. Les sols sont généralement pauvres. Selon une étude PNUD & FAO, plus du 55 % des sols de la région ont une teneur en matière organique inférieure à 1%. La carence en phosphore totale est généralisée soit 0,060 % et la teneur en azote total est inférieure à 0,06 pour 71 % des sols. (FAO/PNUD, 1980).

Figure 4 : Répartition des types de sol au Plateau Mossi.



-  Sols d'érosion et cuirasses.
-  Sols ferrugineux.
-  Sols hydromorphes.
-  Sols salés et sodiques.
-  Argiles noires tropicales.
-  Sols bruns tropicaux.

I.2. Milieu humain

I.2.1. La Population

La population résidente estimée est de 226 834 pour cette année 1995. Elle compte 52% de femme. Trois principales éthenies cohabitent constituent cette population: Mossi (75%); Gourmantché et Peuhl (25%). La densité dans ce milieu est de 36,7 hbts/km². Le taux d'accroissement moyen annuel (1,4%) est inférieur à la moyenne nationale (2,63 %). Ceci s'explique par l'effet migratoire de la population jeune active vers l'extérieur surtout en Côte D'Ivoire à la recherche de meilleures conditions de vie. L'apport de revenus de cette migration est d'une grande importance pour les ménages surtout en année de mauvaise récolte.

Le taux d'alphabétisation est de 8% contre 15,5% au niveau national à la date 1991.

Tableau N#1

Evolution et projection de la population de la province du Namentenga

Année	1985	1991	1995 estimation	2000 prévision
Taille	198890	214564	226834	243163

Source : INSD 1991

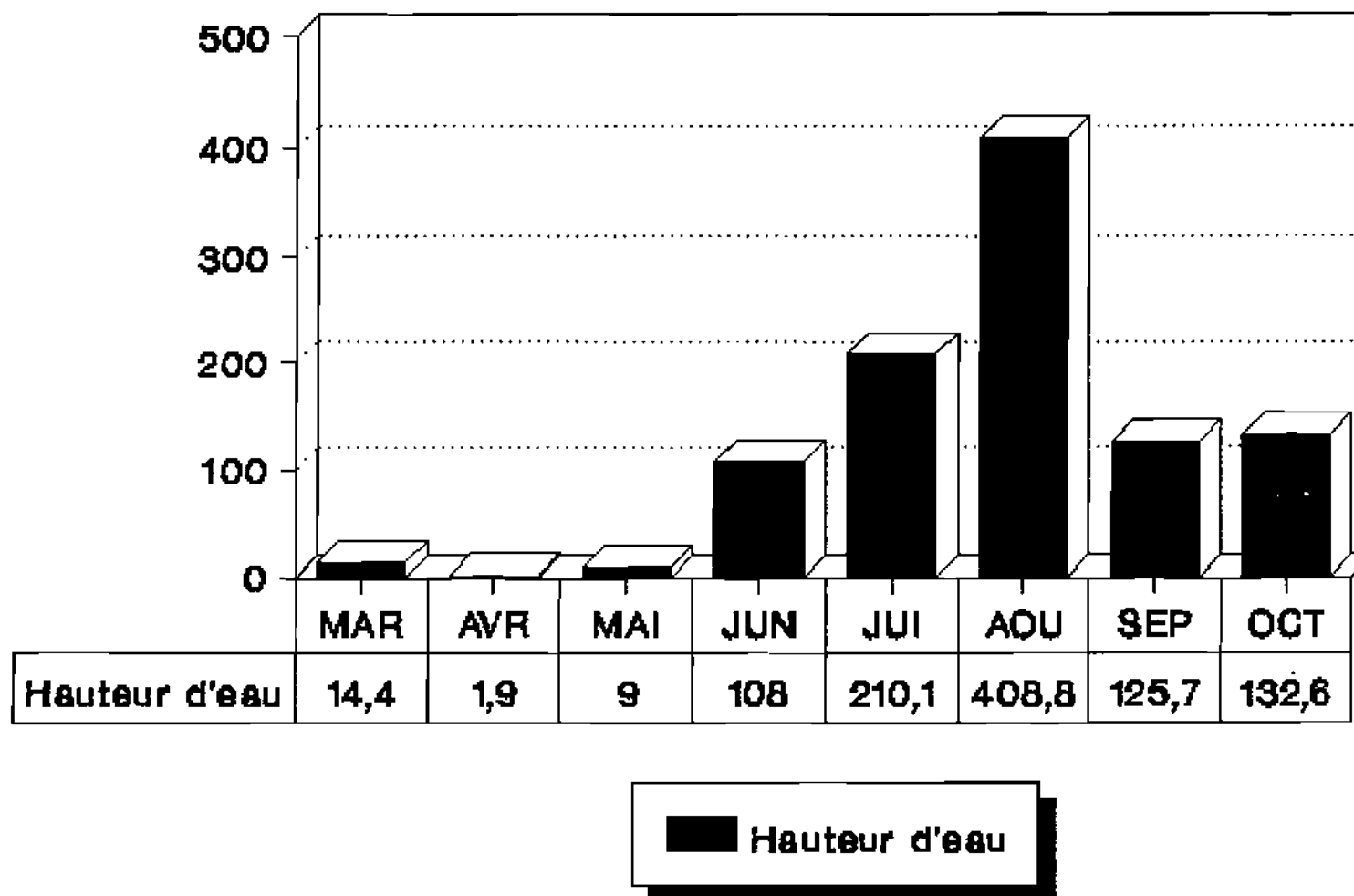
I.2.2. Organisations socio-économiques

La prise en compte des facteurs sociologiques et culturelles sont d'une importance réelle dans le cadre d'une action de développement en milieu rural considéré complexe.

Le Namentenga est une province où plusieurs structures sociales cohabitent et s'influencent réciproquement.

Figure n 3

EVOLUTION ANNUELLE DE LA PLUVIOMETRIE POSTE DE BOULSA



CAMPAGNE 1994-1995

A coté du système traditionnel il existe les systèmes plus ou moins modernes:

a) Le système traditionnel

Ce système se caractérise par une organisation sociale assez rigide. Elle est régie par une autorité centrale avec un Chef à la tête.

Au sein d'un village, les gens du pouvoir ou porteur du "naam"(1) constituent une composante. Les enfants de la terre c'est-à-dire les premiers occupants du terroir forment les TENGBISI (2) (ce sont les Nioniciées) qui représentent une autre composante et assurent les tâches rituelles.

La complémentarité entre les gens du pouvoir et les gens de la terre est cruciale quant aux relations structurelles dans cette communauté.

Les interventions modernes apparaissent difficiles dans les groupes de ceux qui appartiennent à la grande chefferie. Leur motivation dépend du grand chef de qui ils sont liés.

Dans les villages où l'influence de la chefferie inhibe la mobilisation communautaire, l'organisation par quartier permet de dépasser l'impact socio-politique négatif.

Souche

(1) Naam = Pouvoir en (Mooré)

(2) Tengbisi = Enfants de la terre (Mooré)

Au niveau familial l'organisation connaît trois principaux niveaux; à savoir par ordre descendant : " le BUUDU" (le lignage) constitué par les hommes, les jeunes filles non mariées qui y sont nées, complétés avec les femmes d'ailleurs venues pour convoler.

Le "Peende" (segment de lignage) est constitué de descendants d'un même ancêtre (leur grand père). On y trouve plusieurs unités qui fonctionnent comme unité de travail.

- Le zaka (Maison) ce niveau représente souvent le ménage et le Zaksoaba étant le Chef du ménage. Le ménage peut se constituer en plusieurs unités de production.

La femme quant à elle doit toujours se créer une situation au sein de la famille de son mari ce qui accroît ces activités et besoins financiers.

b) Organisations modernes

A côté des organisations de types religieuses et traditionnelles se trouvent les structures dites modernes: les services étatiques, les ONGs assurant divers services techniques au sein des communautés rurales plus ou moins organisées en association, groupement villageois ou comité villageois. Ces organisations constituent le relais entre le monde moderne et le monde traditionnel souvent si conservateur. Ces groupements demeurent cependant encore peu structurés et moins perceptibles dans la vie socio-économique des paysans.

Tableau N#2

Organisation paysanne par secteur d'activité au Namentenga

Secteur D'activité	Agricul-ture	Maraî-chage	Élevage	Artisa-nat	Pêche	Fores-terie	Epargne Crédit
Type d'OP							
GVH (1)	40	3	6	4	2	1	0
GVF (2)	10	5	2	1	0	0	1
GVM (3)	59	0	1	0	0	0	0
TOTAL	109	8	9	5	2	1	1

OP: Organisation paysanne

Source EX OMR/SPOFFP 1993 Boulsa.

La reconnaissance juridique de ces organisations, n'est pas effective.

A côté des groupements ou associations il y a le mouvement d'entraide traditionnel: Il représente un rapport de dépendance sociale à laquelle font recourt les unités de production excédée de travail en période de sarclo-binage et des récoltes. La main d'oeuvre salariée est encore absente.

(1) GVH : Groupement Villageois Hommes

(2) GVF : Groupement Villageois Femmes

(3) GVM : Groupement Villageois Mixte

I.3. Activités économiques

L'agriculture constitue la principale activité de la population rurale au Namentenga. Ainsi à côté de l'activité agricole on trouve l'élevage, le petit commerce, l'artisanat et d'autres petites activités.

I.3.1 L'agriculture

Elle est caractérisée par un support de production affaibli. Les sols sont appauvris et dégradés, (FAO / PNUD) ⁵⁸⁰. Le niveau technologique demeure encore bas. Pour la campagne 1994-1995 on notait la performance suivante de point de vue technologie moderne de production.

Tableau N#3

Consommation des Intrants et application des thèmes techniques

	Séances améliorées (tonne)	Pesticides (KG)	Engrais (tonnes)	F.O (1) (tonnes)	Labour mécanique (ha)	Remarques
Namentenga	2,655	15	14	707	4688	Les cultures de courte saison sont les bénéficiaires de la plus part de ces Intrants
CRPA	46,571	136	131	7856	78956	

(Source CRPA 1994)

(1) FO = Fumier Organique

Les engrais, sémences et pesticides sont surtout utilisés dans le périmètres aménagés pour la riziculture et le maraîchage.

Ces données pour la Province apparaissent faibles par rapport à l'ensemble du CRPA et aux superficies totales cultivées qui s'élèvent à environ 91.000 ha.

Les principales cultures sont le mil, le sorgho, le riz, les légumeuses (niebé, wandzouc), les protéolégumineux (arachides). Les bilans céréaliers dans l'ensemble se caractérisent par des déficits d'une année à l'autre.

Tableau N#4

Production et Bilan céréaliers du Namentenga

ANNEE	1991	1992	1993	1994
Production (tonne)	36.052	30.444	71.645	61 984
Bilan (tonne)	-7026	-13.237	+7.672	+17.071

(Source CRPA)

I.3.2. L'Élevage:

S'il bénéficie d'un cadre de commercialisation assez propice (marché internationale de bétail de Pouytenga) il reste cependant miné par plusieurs maux tels que les maladies, l'insuffisance de pâturage, d'eau, d'appui technique : le taux de couverture vaccinale est de 30% avec une mortalité voisine de 8%.

Tableau N#5

Cheptel à la date 1994 pour l'ensemble de la province

ESPECE	BOVIN	CAPRIN	OVIN	VOLAILLE	ASIN
Taille (tête)	147 000	255.000	202.000	454.000	10.000

Source : (SPRA Namentenga 1994)

Le taux d'exploitation du cheptel (c'est-à-dire le prélèvement d'animaux) est de 18%. Cet élevage est l'une des formes d'épargne assez remarquable dans le milieu.

I.3.3 Petit commerce :

Il représente l'activité de contre saison la plus dominante. Il concerne la vente des produits végétaux animaux ou leurs dérivés et les articles de consommation courante. Il bénéficie d'un cadre non moins important. Son développement s'est accompagné avec l'accroissement de points commerciaux (marché villageois) dont le cycle est de 3 jours. A côté on note le grand marché de commerce général et le marché international de bétail de Pouytenga situé à environ 50 Km du Chef lieu de la province. Ce marché où arrivent tous les 3 jours des acheteurs étrangers Ghanéens, Togolais, Beninois. Ce cadre offre sans doute un bon environnement pour la promotion de la production animale (embouche).

I.3.4 L'Artisanat

De façon générale, il occupe les personnes âgées et regroupe la poterie, le tissage, la teinture, la forage etc.... Ce secteur d'activité demeure encore peu développer malgré son importance en milieu rural.

Chapitre II.**EVOLUTION DU CREDIT RURAL AU BURKINA FASO
ET ROLE DES SYSTEMES FINANCIERS****II.1. Intervenants en matière de crédit****Tableau N°6: Date et objectifs des interventions financières rurales au Burkina Faso.**

Date	Structure	Objectifs d'intervention
1960 1969	SATEC (Société d'assistance technique) lieu: dans le Plateau central (région de Ouagadougou).	Restaurer les terres cultivées par construction de sites anti-érosifs. Equiper des Paysans en matériel agricole.
	BDPA (Bureau pour le Développement de la Production Agricole) Lieu dans le Yatenga	Idem que SATEC
	CIDR (Compagnie Internationale pour le Développement Rural) Lieu le Sud Ouest.	Formation des coopératives de consommation. Equipement des producteurs.
1970	CFDT (Compagnie Française pour le Développement du textile) dans la zone cotonnière	Remplacer les travaux forcés de culture de coton par des méthodes d'encadrement et vulgarisation moderne pour accroître la production du coton.
	BND (Banque Nationale de Développement).	Appui à l'innovation technique agricole à travers les ex-ORD
1979	BICIA (Banque Internationale pour le Commerce et l'industrie et agricole)	Appui réservé au domaine du commerce et l'industrie.
	CNCA (Caisse Nationale de crédit Agricole).	Apporter son concours technique et financier à la réalisation de tout projet de promotion du développement rural

Le financement rural à travers le crédit au Burkina Faso au lendemain des indépendances a été marqué par l'intervention d'organismes et sociétés étrangers.

Des modifications d'approche de ce type de financement apparaîtront au cours de l'évolution avec l'intégration de plus en plus des ressources locales.

A partir de 1972 on voit apparaître des systèmes financiers ruraux associant l'épargne aux opérations de crédit. Ce sont: le RCPB (Reseau de Caisse Populaire du Burkina Faso).

D'autres opérations spécifiques se sont ajoutées tels que les crédits accordés par le FEER; l'USAID, le PNUD; la FAO, le FED, l'AVV (sigles).

L'objectif global de ces différents intervenants aux approches peu différentes était d'accroître la production végétale et animale.

La plus part de ces interventions en milieu rural se sont caractérisées par de bilans passifs lourds dû au mauvais remboursement.

Ces interventions cependant ne peuvent être jugées trop négatives du fait qu'elles ont orienté les mentalités et la perception des Paysans vis à vis du crédit moderne.

A l'Ouest par exemple l'intervention de CIDR a favorisé la création de façon volontaire des premières caisses d'Epargne/Credit dont l'impact aujourd'hui dans l'économie nationale n'est pas négligeable (*figure 5* évolution du crédit et épargne de RCPB).

La performance de ces caisses d'épargne/crédit dans le milieu rural a permis d'ébranler l'idée selon laquelle la plupart des paysans ruraux des pays en développement, malgré l'importance numérique de leur nombre sont trop pauvres pour épargner.

Elle témoigne en même temps que le besoin des populations rurales en service financier n'est pas que le crédit mais aussi de dépôt d'épargne pour sécuriser leurs petits revenus.

II.2. Rôle des systèmes financiers

La plupart des actions de développement ont trait à des investissements qui peuvent être soit auto-financés dans le cas de la présence d'une épargne, soit financés par crédit ou emprunt à partir de fonds extérieurs.

Dans les deux cas on fait recours au système financier soit pour épargner soit pour emprunter.

Les systèmes financiers assument ainsi divers rôles dans le développement social et économique.

Ces rôles se situent à divers niveaux:

- Accroissement de la production:

Le crédit permet le financement des technologies modernes et la main d'oeuvre nécessaires pour augmenter les rendements et la production globale.

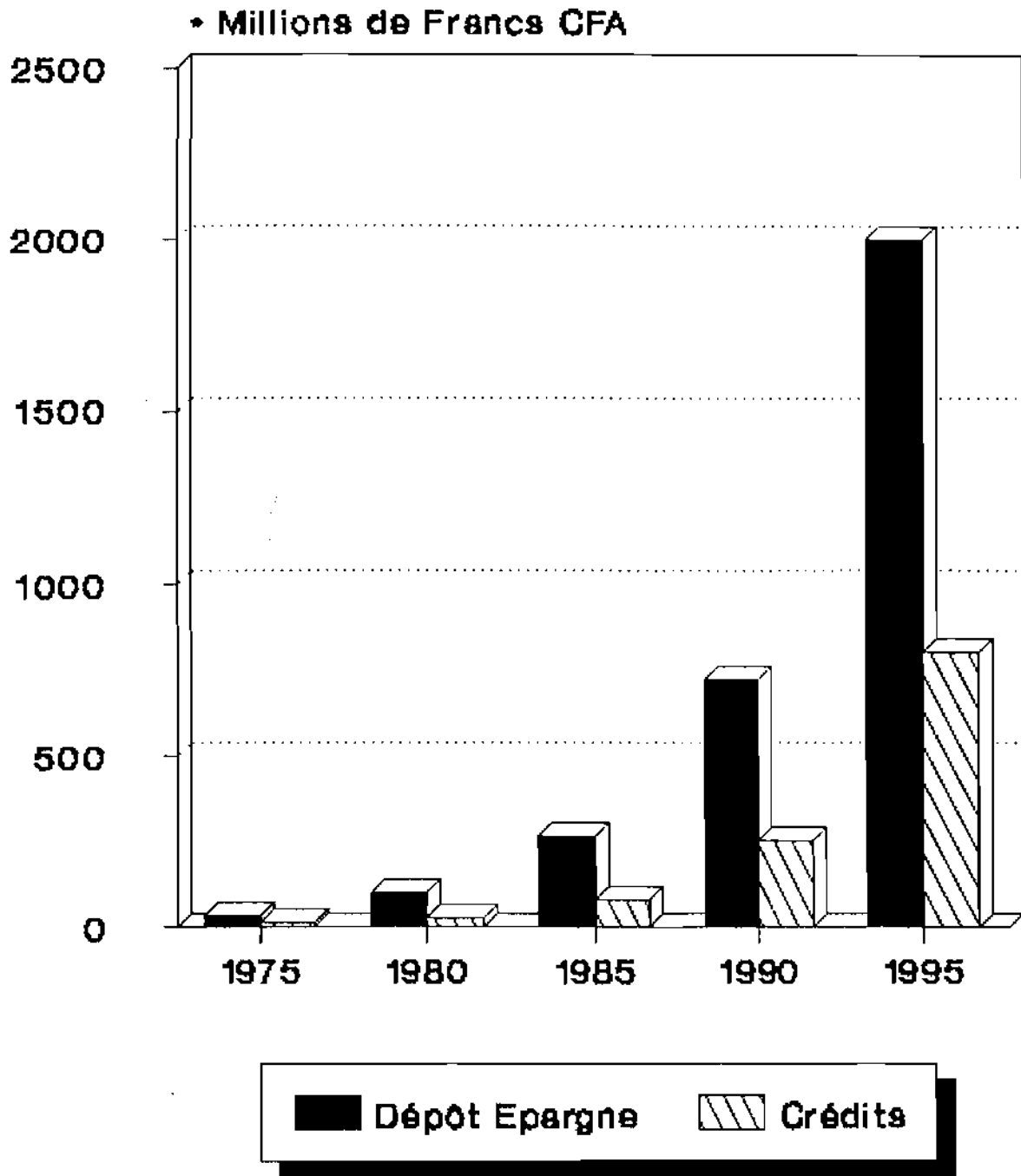
- Le crédit permet la récapitalisation des exploitations ou des ménages victimes des guerres ou des catastrophes naturelles et la création de nouveaux emplois nécessaires à l'absorption du chômage.

- Répartition rationnelle de ressources: les systèmes financiers stables permettent la mobilisation des ressources pour les distribuer sous forme de crédit aux entreprises en besoin d'investissement. C'est le seul instrument jouant ce rôle.

- Les institutions financiers informelles telles que les coopératives d'Épargne et crédit ou "credit-union" représentent un cadre d'épanouissement socio-économique pour les paysans coopérateurs.

Figure n° 6

EVOLUTION DU CREDIT ET EPARGNE AU NIVEAU DES CAISSES POPULAIRES



SOURCE : RCPB - 1994

Au delà de l'autonomie financière qu'elles procurent à ces membres dans leurs besoins sociaux et économiques, ces coopératives constituent des structures sociales d'échanges d'idées et d'informations.

Elles permettent de développer l'attitude d'indépendance favorable à l'esprit d'initiative. Elles engendrent au niveau des communautés rurales l'habitude de formation de capital par l'accumulation de petit revenu hors des abus sociaux de consommation.

Ces coopératives sont de ce fait des instruments d'auto-promotion communautaire: en effet elles permettent de stimuler le potentiel des populations à travers l'exercice à la gestion, à la décision et à la réalisation de leurs petits projets à partir de ressources plus ou moins internes.

Chapitre.III: PROBLEMATIQUE

III.1. Hypothèses

Les politiques de financement rural à travers les projets de crédit définies dans les années 70 se sont avérées peu adaptées. (Maria Nowak 1993)

A l'exception de quelques cas d'adaptation, de nombreux programmes de crédit se sont soldés par un échec qui se traduit par un fort taux d'impayés.

On ne peut alors continuer à transférer des modèles de systèmes financiers du Nord, fruit de long ajustement d'une évolution économique et culturelle des sociétés industrielles vers le Sud d'un niveau économique et d'une culture différents.

Il est donc indispensable que les nouvelles initiatives en crédit rural s'ajustent aux réalités socio-économiques actuelles des populations cibles.

Le préalable à ces initiatives et que l'on cherche donc à approcher est:

- 1º) d'identifier la situation de référence en matière de crédit dans la zone.

- 2º) de déterminer les types et les conditions de crédit qui soient compatibles avec le niveau économique des paysans c'est à dire leur niveau de revenu pour garantir non seulement leur participation mais aussi la viabilité du système par un bon remboursement de prêt.

Il s'agit de:

- circonscrire les groupes cibles c'est à dire ceux qui doivent bénéficier du programme financier.
- déterminer leur niveau économique: source et niveau des revenus, et leur destination.
- Identifier les besoins effectifs en Service financier de ces paysans.
- Connaitre le degré d'endettement de ces populations dans le milieu d'étude et déterminer les caractéristiques essentielles des systèmes de crédit en vigueur dans la zone.
- Identifier les niveaux et causes d'échec du système de crédit de l'ONG dans la zone.

Les hypothèses suivantes sont alors posées pour nous orienter:

HYPOTHESE I.

Les activités et les priorités de besoins de crédit pourraient se situer au niveaux suivants selon les groupes cibles.

- * Petit commerce et embouche pour les femmes et les jeunes actifs.
- * Matériel agricole, embouche, artisanat dans une moindre mesure pour les hommes.

HYPOTHESES II.

Les niveaux d'échec et les causes de dysfonctionnement du système du crédit de l'ONG pourraient être les suivants:

- * Le niveau d'échec se traduit par :
la faible rentabilisation des prêts c'est à dire la faible utilisation du matériel agricole placé, voire sa fongibilité; le fort taux d'impayé.

* Les principales causes de defaillance sont:

- Les contraintes naturelles (mauvaises pluviométrie conduisant à des déficits alimentaires dans la période de placement des crédits)

- Les contraintes techniques et sociologiques

rélatives à la mise en place et la gestion du système de crédit c'est à dire l'insuffisance de compétences de gestion, la mauvaise perception de l'objectif de ce type de crédit, l'influence socio-politique au sein des communautés bénéficiaires.

-Enfin l'insuffisance de suivi et de rentabilisation des prêts.

HYPOTHESE III.

Les éléments qui ont contribué à la viabilité des systèmes de crédit en vigueur dans la zone pourraient être:

* L'intégration au service financier d'autres services socio-économiques (santé, éducation assistance technique...)

* L'implication des bénéficiaires au systèmes c'est à dire la participation des groupes cibles au processus d'octroi, de suivi, et de récupération des crédit à travers des comités du groupe.

* La combinaison des opérations d'épargne aux opérations de crédit.

III.2. Définitions des termes

Un besoin de crédits existe pour les membres des groupes-cibles lorsqu'une demande (objectivement existante ou subjectivement ressentie) n'a pas été satisfaite par les bailleurs de fonds existants ou ne l'a été que d'une manière insuffisante

Auto promotion Communautaire : Par un exercice propre, tendre vers un objectif de développement communautaire grâce à une stimulation du potentiel local.

Groupes cibles : Sont des unités ou groupes sociaux pouvant être identifiés de façon précise et qui se trouvent dans une situation identique ou similaire en ce qui concerne leurs possibilités et leur besoins financiers.

Système pilote de crédit : Un système réalisé à titre d'essai ou de démonstration

Viabilité d'un système de crédit : Durabilité ou pérennité du système de crédit par le renouvellement des fonds de financement grâce à un bon remboursement des emprunteurs.

Auto-financement : Financement réalisé par le paysan à partir de ses propres réserves lors d'un investissement dans une activité productive.

Fonds de roulement : Partie des ressources indépendantes du cycle de production.

Revenu : Bénéfice dégagé d'une activité (produits d'activité - charges de production).

Revenu Disponible : Revenu pouvant être utiliser par le paysan pour vivre ou investir.

Performance d'un système de crédit : elle se traduit par la capacité du système à satisfaire les besoins potentiels et à assurer sa viabilité à travers le remboursement des emprunteurs.

Deuxième Partie

**NIVEAU DE PRODUCTION ET REVENUS DES ACTIVITES
DE LA POPULATION CIBLE**

Chapitre : I. **MATERIELS ET METHODES**

La crise de sécheresse en milieu sahélien a provoqué l'appauvrissement, la décapitalisation des ménages et accentué la différenciation sociale au sein des communautés.

La méthodologie adoptée s'est fondée sur le souci de tenir compte de l'hétérogénéité économique et sociale et le partage des activités selon l'âge ou le sexe au sein de la population cible.

I.1.Choix des villages

Cinq villages ont été retenus pour l'étude. Les critères de ce choix ont été :

la taille du village (nombre d'unités de résidence).

les conditions agro-météorologiques (pluviométrie).

la possibilité de communication (position du village par rapport aux centres d'échange commerciaux).

L'infrastructure socio-économique dans le village et l'appui institutionnel dont bénéficie le village.

Tableau N°7 Caractéristiques des villages de l'étude

Critère Village	Donsin	Falguin	Yargo	Wabedi	Nabelin
Département	Boulssa	Dargo	Boulssa	Zegue deguin	Tougouri
Pluviométrie	Boulssa 700mm	Boulssa 700mm	Boulssa 700mm	Boulssa 700mm	Tougouri 500mm
Position par rapport au grand centre échange commercial	++	+	++	- -	- -
Structure d'appui institutionnel	SPA, RSP, SANREM PPI	SPA,PPI ADRK	SPA PPI	SPA PPI ADRK	PPI, SPA
Infrastructure socio-économique	Ecole 8 forages 1 marché 1 moulin PSP 1 centre alphabétisation	5 forages	11 forages 1 école 1 moulin 1 centre alpha.	2 forages 1 Banque de céréale	Banque céréale centre alphabétisation
Nombre d'unités de résidence (concession) dans le village	118	79	181	38	148

(+) Proche , (++) très proche, - - éloigné

total
566

Ces villages se répartissent dans quatre départements et 2 zones agro-météorologiques de la province. Ils présentent dans l'ensemble des caractéristiques assez différentes de point de vue appui institutionnel, position par rapport aux grands centres commerciaux, infrastructure soci-économique et taille du village

I.2. Choix des ménages

Trois étapes ont été distinguées selon le niveau ou le domaines d'analyse:

1^o) La première étape a consisté en un choix aléatoire de 500 ménages au sein de ces villages. Une enquête formelle à base de questionnaire structurée a été réalisée sur cet échantillon (fiche d'enquête n^o 1).

Les données obtenues au cours de cette enquête nous ont permis d'établir une typologie des ménages. Les variables principales utilisées sont:

-le ratio d'actif (Ro^*) = Nbre d'actif du ménage / pop (1) totale du ménage.

-le nombre de tête de Bovin.

Le choix de ces deux variables nous ont permis d'apprécier l'épargne dont la forme la plus perceptible en milieu paysans est généralement sous forme animale et la capacité de production et de répartition des biens

La combinaison de ces deux variables a donné la typologie suivante des ménages.

(1) pop : Population

* Tableau N°8 Répartition des ménages de l'échantillon par classe typologique

Classe	I	II	III	IV	V	VI
Nombre/classe	96	174	58	79	48	54
Variables caractéristiques	Ro* <0 Bovin = 0	Ro* >0 Bovin = 0	Ro* <0 0< bovin ≤ 5	Ro* >0 0< bovin ≤5	Ro* <0 Bovin >5	Ro* >0 Bovin >5
Proportion %	19	35	11	16	10	9

Cette étape nous a permis d'évaluer

- le taux d'équipement en matériel agricole
- la structuration des ménages
- la répartition par type d'activité selon la classe.

La seconde étape nous a conduit à un échantillon réduit de 21 ménages réalisé à partir d'un choix aléatoire de 2 à 4 ménages dans chaque classe caractéristique.

Les ménages ont fait objet de suivi économique de fin Juillet 1994 jusqu'en fin Mars 1995.

Chacun des ménages a fait objet de deux passages: un passage pendant la période de fin Juillet à début Octobre et le second passage de fin Octobre à Mars.

Ce suivi en plus de l'enregistrement des dépenses, recettes et leur sources nous ont permis d'apprécier les activités socio-économiques des paysans. Pour cet enregistrement la fiche d'enquête n° 2 a été l'outil de base. L'enregistrement s'est fait avec chaque membre actif du ménage pris individuellement. Les suivis des exploitations sur le terrain et des marchés nous ont permis d'affiner nos données par rapport aux normes officielles.

Tableau N° 9

Caractéristiques des ménages de l'échantillon de taille 21 de l'étape II

Classe	Activité extra-agricole	Dans le ménage		UP N°	Village	Equipement et éléments de richesse
		ss-mé nage	Popula. totale			
I	Tissage, filature	1	12	01	Yargo	Vélo
	Tissage, filature	2	13	02	Yargo	-
	filature	1	10	03	Wabèdi	Vélo
	filature	1	7	04	Nabélin	Vélo
II	Orpailage	1	8	05	Nabélin	Vélo
	Poterie PC	2	8	06	Donsin	Vélo, radio
	Filature PC	3	15	07	Falguin	Charrue, vélo
	Filature tissage	1	17	08	Nabélin	Charrette, charrue, vélo radio
III	PC	1	10	09	Donsin	Moteur, vélo radio
	PC filature	1	11	10	Nabélin	Vélo, radio
	PC	1	12	11	Yargo	Vélo
	PC filature	2	15	12	Donsin	Vélo, charrette charrue
IV	Boucherie tissage	2	9	13	Wabedi	Vélo
	Mécanique	1	3	14	Falguin	-
	Mécanique	1	9	15	Donsin	Vélo
	Filature	1	9	16	Falguin	Charrette radio, vélo
V	PC filature	3	26	17	Donsin	Charrette vélo moteur
	PC filature	1	5	18	Yargo	Charrette charrue vélo
VI	PC filature	1	13	19	Yargo	Charrue, charrette, vélo radio
	Filature	1	9	20	Falguin	Charrue, charrette, vélo
	Boucherie PC	2	12	21	Yargo	charrue, vélo

PC = Petit Commerce

ss = Sous

Popula. = Population

Enfin la troisième étape a été le choix raisonné de un à deux ménages dans chaque classe typologique. Le choix s'est basé sur la taille du ménage, l'équipement en matériel agricole, le nombre des sous-ménages qui composent le ménage.

Tableau N°10 Caractéristiques des ménages de l'échantillon de l'étape trois

Classe	N° du ménage	Nombre de sous-ménages	Equipement matériel agricole	Population totale du ménage
I	1	1	0	12
II	5 7	1 3	0 Charrue	8 15
III	12	2	Charrue- charrete	15
IV	14	1	0	3
V	17	3	Charrette	26
VI	19	1	Charrette charrue	13

Cet échantillon nous a permis d'apprécier les caractéristiques technico-économiques de la production agro-pastorale qui reste, malgré les contraintes, la principale activité dans ce milieu rural.

A l'aide du matériel qui se compose du ruban métrique, de la boussole SUNTO et des piquets marqués, nous avons effectué les mesures complètes des superficies des champs collectifs et des champs individuels dans chaque ménage.

Remarque: Pour ces ménages comme les autres de l'échantillon précédent la consommation des semences et la production agricole ont été évaluées à partir des instruments d'usage habituels standards qui sont: l'assietet (1), la tine (2), le sac (3) et ajustées à partir des normes officielles.

Tableau N°11 Synthèse des trois étapes de l'analyse du niveau économique

Etape	Taille échantillon	Objectif
Première	500	-Déterminer le taux d'équipement en matériel agricole -Apprécier la structuration des unités de consommation. -Déterminer les types d'activités -Etablir une typologie
Deuxième	21	Analyser le revenu des ménages et des sous-groupes selon la classe typologique.
Troisième	7	Analyser les caractéristiques technico-économiques de l'activité agricole.

(2) une tine = 7 assiettes (1)

(3) un sac de 100kg = 40 mesure d'assiette.

Chapitre .II **RESULTATS ET COMMENTAIRES**

II.1.Taille des ménages de la population cible

Un des effets du modernisme sur la société traditionnelle jadis constituée en grand regroupement est l'éclatement de celle-ci en petites unités plus ou moins autonomes.

Au sein de notre échantillon de 500 ménages on a la répartition suivante:

Tableau N#12

Répartition des 500 ménages selon la taille en Nombre de sous ménage

Type de ménage	A	B	C	D
Proposition par type au sein de 500 ménages	59 %	40,8%	0,2 %	0 %

- A : ménage avec 1 seul sous ménage
- B : ménage avec 2 à 3 sous ménages
- C : ménage avec 4 sous ménages
- D : ménages avec à plus de 4 sous ménages

Si on trouve quelques 2 à 3 ménages résidant ensemble, la taille du ménage (population) quant a elle tend à se réduire. La tendance générale est un seul sous-ménage par ménage et par unité de résidence. Cette tendance se poursuit jusque dans le domaine de la production.

(1) sous ménage = père + mère + enfants et autres non mariés.

Dans un ménage on rencontre deux niveaux de production économique :

-la production collective dans laquelle participent tous les membres actifs du ménage et dont la gestion et la décision d'investissement incombe au chef de ménage.

-Et les activités économiques de production individuelles.

Cette fragmentation traduit certes l'effet de la pression démographique mais aussi une sorte de stratégie pour parer au risque collectif et aux besoins individuels quelquefois différents à l'intérieur du groupe.

II.2. La pluriactivité des ménages ruraux

La pluriactivité est de plus en plus la stratégie adoptée au sein des ménages pour faire face à l'irregularité de la production agricole.

Tableau N° 13

Répartition des ménages selon les types d'activités

Activité classe/ taille	Elevage		Agriculture		Petit commerce		Artisanat		Autre métiers		
I	96	90%	93%	100%	100%	61%	53%	50%	35%	1%	0,8%
II	174	96%		100%		45%		20%		0,6%	
III	58	100%	100%	100%	100%	60%	62%	33%	42,5%	%	%
IV	74	100%		100%		64%		52%		%	
V	48	100%	100%	100%	100%	62%	56,5%	31%	31%	2,1%	2,1%
VI	45	100%		100%		51%		31%		2,2%	
Pour l'ensemble des classes		98%		100%		57%		36%		1%	

L'agriculture (100%) et l'élevage (98%) demeurent l'occupation principale dans les 6 classes. L'absence totale de la pratique l'élevage n'est signalée que dans certains ménages des classes I et II. Le petit commerce (57%) qui prend de plus en plus de l'importance vient en troisième position et l'artisanat (36%) ensuite. A ces principales activités s'ajoutent d'autres activités extra-agricoles dont le revenu dans l'économie des ménages ne sont pas négligeable. Il s'agit de l'orpaillage et des activités de petites vergeries.

II.2.1. Activités extra-agricoles

Ce sont les deux principaux types d'activités qui viennent après l'agriculture et l'élevage.

a) L'Artisanat

Il regroupe divers métiers (tissage; teinture, forge, cordonnerie, vannerie, la mécanique-cyclomoteur, la filature, la couture etc...). L'artisanat représente un important acteur du processus de passage des techniques traditionnelles aux techniques d'innovatrices. Il a une action directe sur l'outillage de production (exemple: la forge sur les outils agricoles).

Tableau N#14

Répartition des ménages par type d'activité et autres métiers

Classe/Taille	I (96)	II (174)	III (88)	IV (79)	V (48)	VI (45)	- X
Métiers artisanaux traditionnels	47,2%	16%	33%	49%	31%	28%	34%
Métiers artisanaux intermédiaire	2,8%	4%	0%	3 %	0%	3 %	2%
Totaux	50%	20%	33%	52%	31%	31%	36%

- Les métiers artisanaux traditionnels (tissage, teinture, forge, poterie, cordonnerie)

- Les métiers artisanaux intermédiaires (couture, maçonnerie, mécanique-cyclomoteur).

Au niveau de chaque classe certains ménages ne pratiquent pas l'artisanat ce qui justifie les pourcentages des totaux.

Les métiers artisanaux traditionnels restent dominant (34% des ménages) et occupent généralement les personnes âgées. Les métiers artisanaux intermédiaires (2%) comme la mécanique-cyclomoteur, la couture d'habillement sont pratiqués par les jeunes. On retrouve plus d'activités artisanales dans la classe I (50%) et classe IV (52%).

b) Le petit commerce

C'est l'activité extra-agricole qui occupe plus les ménages (57 %). Il comprend la commercialisation des produits végétaux (céréales, Niebé, arachide), des animaux, des produits industriels (vêtement, vaisselle; des produits de consommation courantes), les produits de dérivés végétaux (soumala; dolo, galette...).

Cette activité fait objet d'une forte préoccupation des femmes et des autres jeunes actifs au sein des ménages.

c) Revenus extra-agricoles des ménages

Tableau N° 15

moyenne des revenus des ménages par activité extra-agricole selon la classe au sein de l'échantillon de taille 21

Classes	I	II	III	IV	V	VI
Revenu artisanal et part dans le revenu global extra-agricole du ménage	10 916 49%	15 250 53%	6000 24%	19 275 30%	0 0%	2500 16%
Revenu petit commerce et part dans le revenu global extra-agricole du ménage	2000 9%	3810 6%	5625 22%	22 500 35%	10 500 3%	11000 69%
Autre apport extérieur dans le ménage	9000 42%	11 800 41%	14 525 23%	22 950 65%	153000 97%	2400 15%
Total extra-agricole	21 916	30 860	24 150	64 725	163500	15900

Le revenu extra-agricole varie d'une classe à l'autre et d'un sous-groupe à l'autre.

Mais en considérant ses composantes, nous constatons que la proportion des revenus de l'artisanat est en générale faible dans les classes V, VI tandis qu'au niveau du petit commerce c'est le contraire.

Cela semble montrer que les ménages plus aisés sensés avoir plus de capital disponible s'orientent vers le petit commerce.

d) Revenu d'activités extra-agricoles par sous groupes
dans le ménage

Tableau N°16

Moyenne des revenus d'activités extra-agricoles des chefs de ménage et des sous groupes des femmes et sous groupes des jeunes actifs

Classe	I	II	III	IV	V	VI	X Globa
Revenu activité artisanale (%)							
Chef ménage...	100	56,6	27	36,4	0	100	63
♀.....	37,5	60	0	15	0	0	18
A*.....	0	0	0	22,3	0	0	4
Revenu activité de petit commerce (%)							
Chef ménage..	0	0	17	29,8	3,2	0	8
♀.....	6,25	4,5	80	49	55,5	30	38
A*.....	100	42	0	39	100	100	63
Apport extérieur (%)							
Chef ménage	0	43,4	56	33,2	96,8	0	38
♀.....	56	35,5	20	36	44,5	70	43
A*.....	0	58,1	100	39	0	0	33
Revenu globale extra-agricole							
Chef ménage	4916	22 060	22 250	37 750	155000	2500	244476
♀.....	16000	4 550	2 125	7 350	6750	3400	32828
A*.....	1000	4 250	250	19 625	1750	10000	36 875

(1) Globa = Globale

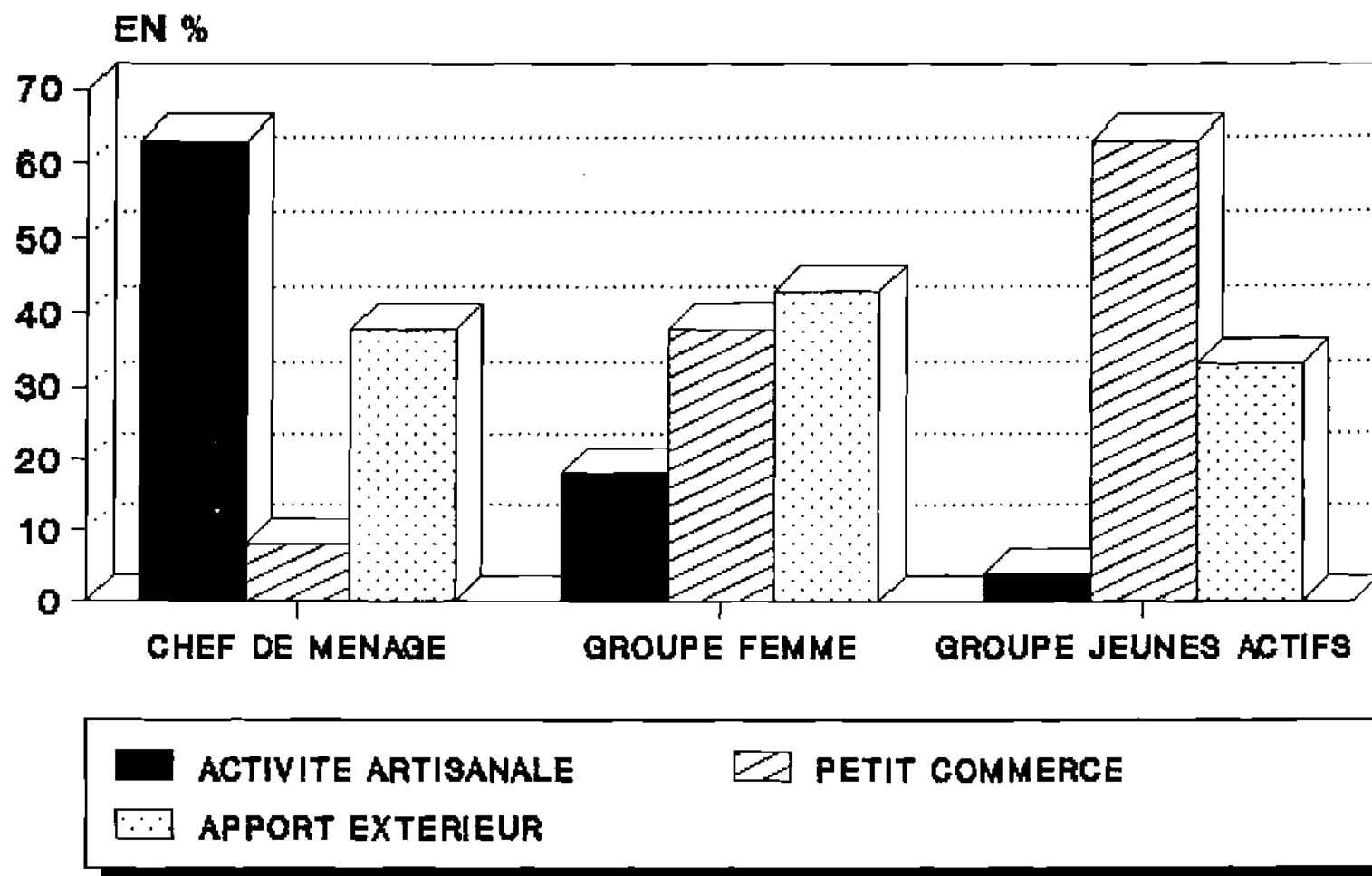
A*: autres actifs jeunes

♀: groupe femme

Au niveau de ces sous-groupes le revenu du petit commerce est présent dans toute les 6 classes pour les femmes et dans 5 classes chez les jeunes actifs même s'il parait faible (figure 6)

Figure n° 6

REPARTITION DE REVENU EXTRA-AGRICOLE MOYENNE GLOBALE DE REVENU



Dans le sous groupe des chefs de ménage c'est le revenu de l'artisanat qui est présent dans toutes les classes.

Cette situation témoigne que le petit commerce demeure l'activité la plus privilégiée chez les femmes et les jeunes actifs tandis que l'artisanat l'est pour les chefs de ménage.

Mais il est observé des exceptions pour certains métiers artisanaux plus ou moins modernes tels que la mécanique-cyclomoteur, la couture dans lesquels des jeunes actifs évoluent plus.

II.2.2. Les activités agro-pastorales

a) Production végétale

- Caractéristiques

Elle est et demeure la constante d'activité chez toutes les classes et sous-groupes. Les principales spéculations rencontrées sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide. Les deux premières qui constituent les céréales dominantes sont destinées à l'auto-consommation et ne sont vendues qu'en cas de fort excédent ou d'une urgence en besoin de liquidité au sein du ménage.

Les cultures mises en vente sont le Niébé et l'arachide et contribuent de façon significative dans le revenu des femmes et jeunes actifs.

- Techniques d'exploitations, équipements et intrants agricoles.

Le travail agricole au sein des ménages de notre échantillon est réalisé par les actifs du ménage.

Aucun cas de main d'oeuvre salarié n'a été rencontré.

En période de goulot d'étranglement (sarclo-binage, récolte) les exploitations excédées de travail font recourt au système d'entraide traditionnelle souvent onéreux et qui accroît les charges opérationnelles dans certaines classes.

Ce travail demeure manuel avec la daba comme outil principal.

Les charges de structure se resument au coût d'achat des daba et dans certains ménages les charges d'amortissement de la charrue (nous considerons qu'une charrue de traction animale s'amortit en 10 ans).

Les charges des intrants comprennent le coût des sémences et des produits phytosanitaires utilisés pour les traiter.

Tableau N° 17

Répartition des ménages par équipement en matériel agricole selon les classes dans les 500 ménages

Matériel Agricole Classe-taille	Charrue (%)	Charrue+ Charette (%)	Charette %	Totaux
I (96)	10	2	3	15%
II (174)	8	2	4	14%
III (58)	13	2	10	25%
IV (79)	9	11	10	30%
V (48)	16	14	14	44%
VI (45)	16	13	13	42%
TOTAUX	10,8%	5,8%	7,4%	24%

Le taux d'équipement au sein de 500 ménages est de 24%.

D'une façon globale ce taux d'équipement en matériel agricole croit avec la population de bovin selon les classes. Ce tableau montre que les ménages sans bovin sont sous équipés: ils seraient exclus de certaines lignes de crédits d'équipement (probablement faute de garantie économique dont le plus considérée en milieu paysan est le cheptel).

- Voyons les caractéristiques technico-économiques de cette production agricole au sein de quelques ménages de l'étape 3.

Tableau N#18

Caractéristiques technico économiques de la production végétale dans le ménage selon
la classe de ratio d'actif inférieur à 0,50

Classes et sous groupes	I (N# 3)			III (N#12)			V (N#17)		
	CC	CI♀	CIA*	CC	CI♀	CIA*	CC	CI♀	CIA*
Productivité nette de travail	15 500	6 279	11 780	12700	7 521	-	19991	24703	42457
Superficie par actif (ha)	0,8	0,2	0,4	0,8	0,1	-	0,5	0,3	0,4
Productivité de la terre (FCFA/ ha)	20 849	31381	30825	17103	65575	-	44183	81744	112736
Efficiencce de l'exploitation	3,7			12			17		
Charges globales (FCFA)	6775			9275			25.716		

+ Efficiencce de l'exploitation = Production/charges globales

+ Charges globales = Charges de structure + charges opérationnelles

+ Charges de structure = coût des facteurs de production que l'on ne peut affecter à une production au cours d'une seule campagne. (coût des daba + dans certains ménage amortissement charrue)

+ Charges Opérationnelles (coût des semences + coût produit phytosanitaires + cout de travail de l'entraide).

- Caractéristiques technico-économiques de la production végétales dans les ménages selon la classe

Ces caractéristiques sont évaluées au niveau des champs collectifs et des champs individuels au sein d'un ménage:

La moyenne des productivités des champs collectifs des ménages varie entre 17.103 et 56.694 CFA/ha. (tableaux n°18; n°19)

Elle apparaît varier avec la taille de la superficie par actif (ou nombre d'actif par superficie).

Cette productivité est élevée :

- Si le rapport superficie par actif est faible.

-Ou si ce rapport est grand et s'accompagne d'une technique de production améliorant les propriétés du sol (culture attelée, pratique de Zaï etc...).

C'est le cas du champ collectif du ménage n° 19 qui au même rapport superficie par actif égale à 0,8 que le ménage n° 12 a sa productivité (44.437) supérieur à ce dernier (17.103).

Et même en comparant sa productivité à celle du ménage n° 15 (20.833) qui pourtant a un rapport superficie par actif plus bas (0,7), le ménage n°19 présente une productivité plus élevée.

Cela pourrait s'expliquer par la différence certes des aptitudes naturelles des sols mais aussi de technique d'exploitation des champs : il se trouve que le ménage n°19 est le seul parmi les 7 autres de l'échantillon à adopter la culture attelée : il laboure, fait le sarclo-binage à la charrue asine après avoir semer en ligne.

$$\text{Productivité de la terre} = \frac{\text{Production totale}}{\text{Superficie totale}}$$

$$\text{Productivité du travail} = \frac{\text{Revenu total}}{\text{actif total de l'exploitation}}$$

Tableau N#19

Caractéristiques technico-économiques des exploitations des ménages dans les classes dont le ratio d'actif est supérieur à 0,5

Classes et sous groupes	II			N#7			IV			VI		
	N#5							N#15			N#19	
	CC	CI♀	CIA*	CC	CI♀	CIA*	CC	CI♀	CIA	CC	CI♀	CAI*
Productivité nette de travail	15254	30425	39925	19325	27075	27333	14587	7600		32400	19637	85050
Superficie par Actif (ha)	0,5	0,38	0,6	0,36	0,8	0,4	0,7	0,33		0,8	0,4	0,9
Productivité de la terre (FCFA/ha)	29827	81233	67393	56694	34810	71999	20833	23030		44437	55729	96000
Efficiéce de l'exploitation	24			19			34			22,5		
Charges globales (FCFA)	6 625			20 575			850			19 600		

Dans la plupart des classes la productivité du travail est plus élevée au niveau des exploitations individuelles que les exploitations collectives. Cela pourrait témoigner une meilleure rentabilisation des ressources mises à la disposition des exploitation individuelles.

On observe le cas semblable de grande productivité de la terre au niveau de champ collectif du ménage n°17 qui pratique la technique de Zaï avec compostage sur plus de la moitié de son champ.

Cela nous conduit à dire que les agriculteurs pourront accroître leur productivité agricole en adoptant des technologies (pratique de zaï, compostage, culture attelée) permettant d'améliorer la fertilité tant chimique que physique de leurs sols globalement pauvres.

En effet une étude conjointe FAO/PNUD révèle une faible teneur en matière organique (inférieur à 1%) et une carence marquée en azote et phosphore pour la plupart des sols de la région (FAO/PNUD 1980).

Ces technologies nécessitent cependant des investissements de la part des ménages.

- Productions et revenus agricoles

La moyenne des revenus agricoles des ménages varie d'une classe à l'autre et semble dépendre des charges globales: Plus les charges sont élevées plus le revenu est grand (figure 7)

La classe IV est un cas spécifique du fait de la chute de la production des ménages n° 14 et n° 15 de cette classe : pour l'un cela est dû à l'inondation et pour l'autre les actifs sont réduits à deux personnes assez âgées (un vieux couple avec un seul enfant).

Les moyennes des revenus des sous-groupe femmes sont assez représentatives.

Cela est dû au fait qu'elles sont les grandes productrices d'arachide dont la valeur monétaire est plus élevée que celle des céréales (sorgho, mil) (Tableau n°20; n°21).

Tableau N#20

Moyenne des revenus des ménages et celui des sous groupes selon la classe
(dans l'échantillon e taille 21).

Classes et Sous groupes	I			III			V		
	CC	CI♀	CIA*	CC	CI♀	CIA*	CC	CI♀	CIA*
REVENU Céréales	58 993	24 333	5 951	86 706	13 201	8.887	116725	42 397	34187
Niebé-ARACHIDE	7 525	17 142	2 187	6 400	10 700	-	15 900	31 712	8 270
REVENU PAR TYPE DE CHAMP	66 518	41 475	8 138	93 106	23 901	8 887	132625	74 109	42457
REVENU par ménage	116.131			125.894			249.191		
Charges globales	7 161			11 601			14 741		

Groupe ratio d'actif (inférieur à 0,5)

CC: Champ collectif

CI♀ : Champ individuel groupe femmes

CIA* : Champ individuel groupe autre jeune actif

Tableau N#21

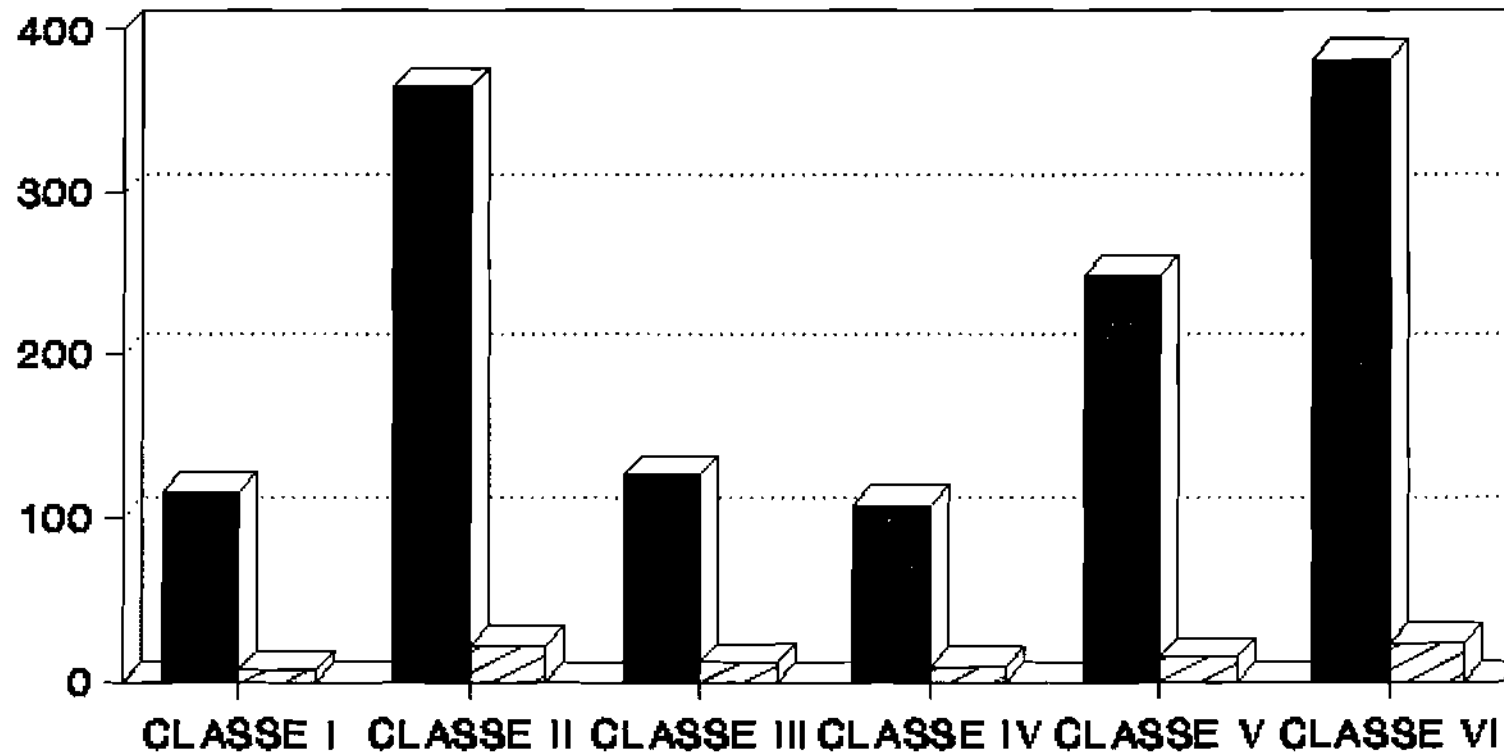
Moyenne des revenus des ménage et celui de chaque sous groupe selon la classe dans l'échantillon de taille 21.

Groupe/Classe et sous-groupe	II			IV			VI		
	CC	CI?	CAI*	CC	CI?	CAI*	CC	CI?	CAI*
REVENU Céréale	104 887	32 710	23375	49 114	16.196	13 775	259656	31 738	35 437
Niébé- ARACHIDE	6 608	40 747	28062	2 012	20 895	6 002	17 552	34 862	2 225
REVENU PAR TYPE DE CHAMP	111 495	73 457	53437	51 126	37 091	19 777	277208	66 600	37 662
REVENU par ménage	364 284			107 994			381 470		
Charges globales	22 074			9 618			23 668		

Figure n 7

REVENU MOYEN DE PRODUCTION AGRICOLES EN FONCTION DES CHARGES PAR MENAGE

En Milliers de francs CFA



REVENU MOYEN

CHARGE GLOBAL MOYEN

b) Production animale

- Caractéristiques

Elle regroupe l'élevage extensif et l'embouche de petits ruminants (caprins, ovins), des bovins, la volaille et quelque-fois des ânes de trait complètent les animaux d'élevage d'un ménage.

Le cheptel de ménage se constitue des animaux à propriété individuelle, la propriété collective est rare sauf dans le cas d'un troupeau d'héritage.

- Eléments technico-économiques de la production animale

Le nombre d'animaux par sous groupe des femmes par ménage (1 à 5,5 têtes de petit ruminant) et du sous groupe jeune actif (1 à 4 têtes de petit ruminant) est faible. (Tableaux N°22 et N°23)

Cela pourrait être dû au fait que les femmes qui doivent toujours se créer une situation économique nouvelle, une fois arrivées chez leurs maris, font non seulement beaucoup de dépenses d'entretiens du ménage, mais investissent plus dans le petit commerce.

Quant aux jeunes actifs très occupés par le petit commerce, épargnent moins sous la forme animale.

Cette forme d'épargne ne s'accroît que lorsqu'on tend vers la veillesse où le rôle de responsable conduit à la recherche de prévoyance de risque pour le ménage à travers l'épargne animale.

Tableau N#22

Eléments Technico-économiques de la production Animale dans les ménages et sous-groupes selon la classe de l'échantillon taille 21

CLASSES ET SOUS GROUPES	POURCENTA- GE DE POS- SESSEUR DE CHEPTEL PAR SOUS GROUPE	PETIT RUMINANT	BOVIN	CHARGES GLOBALES	VENTE	REVENU D'ACTIVITE D'ELEVAGE
I	Chef ménage 100% ♀ 42% A* 20%	4 1,25 1				0% 0% 0%
MOYENNE		6,25	0	380 (61/tt)	250	-
III	Chef ménage 100% ♀ 50% A* 20%	9,5 5,5 1				98% 0,8 1,2%
MOYENNE		16	3,5	5337 (273/tt)	47 450	42 118
V	Chef ménage 100% ♀ 14% A* 50%	15 1 4				96% 0% 4%
MOYENNE		20	11	2012 (64/tt)	68.750	66.738

Ratio d'actif inférieur à 0,5

Tableau N#23

Eléments technico-économiques de la production Animale dans les ménages et sous-groupes
selon la classe de l'échantillon taille 21

CLASSES ET SOUS GROUPES		POURCENTA- GE DE POSSESSEUR PAR SOUS GROUPE	PETIT RUMINANT	BOVIN	CHARGES GLOBALES	VENTE	REVENU D'ACTIVITE D'ELEVAGE
II	Chef ménage	100%---	-----7,5-----	-----	-----	-----	-----86%-----
	♀-----	--- 27%---	----- 3-----	-----	-----	-----	-----13,8%---
	A*-----	---15%---	-----1-----	-----	-----	-----	-----0%---
MOYENNE			11,5	0	275(24/tt)	5325	5 050
IV	Chef ménage	---100%--	-----4-----	-----	-----	-----	-----98%-----
	♀-----	---83%---	-----28-----	-----	-----	-----	-----2%-----
	A*-----	---25%---	-----2-----	-----	-----	-----	-----0%-----
MOYENNE			8,8	4	3681 (290/tt)	46 208	42 527
VI	Chef ménage	---100%--	-----11,7-----	-----	-----	-----	-----98%-----
	♀-----	---66%---	-----3,6-----	-----	-----	-----	-----2%-----
	A*-----	---20%---	-----4-----	-----	-----	-----	-----0%-----
MOYENNE			19,3	15	13018 (374/tt)		

Ratio d'actif est supérieur à 0,5

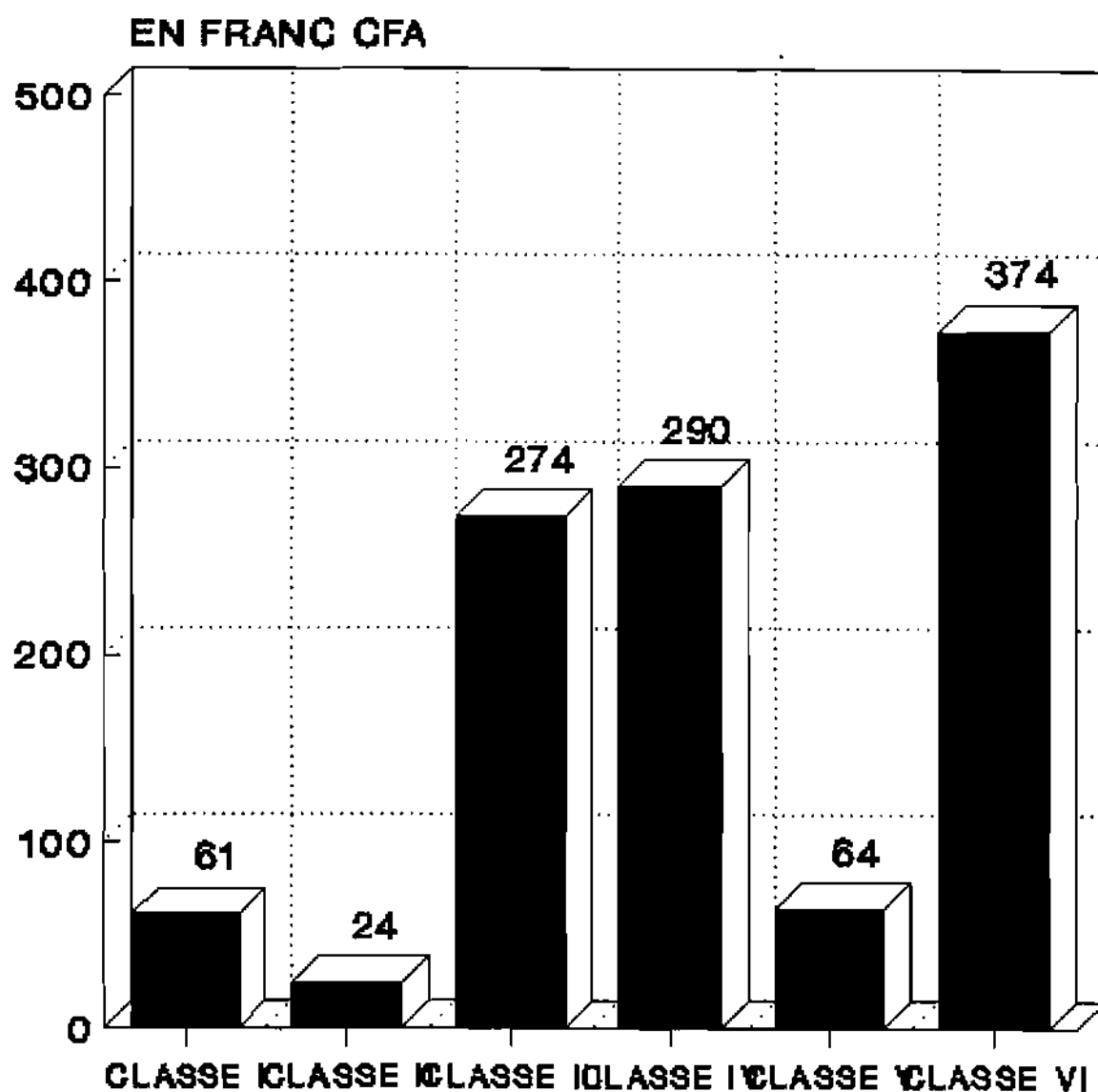
- Charges de production

La moyenne des charges globales des ménages pour l'entretien des cheptels (coût SPAI, SEL, Coût vétérinaire) sont faibles.

Elles varient entre 24F à 374F/tête pour les ruminants. La moyenne de revenu de production animale croit de façon globale de la classe I à la classe VI (graphique suivant).

Cela serait dû au fait que les troupeaux en capitalisation constituent une épargne de prévoyance de risque et de ce fait la vente des animaux est peu fréquente et est réduite à celles des mâles en maturité. Sauf dans le cas de grande crise que l'épargne animale peut être transformée en liquidité.

Figure n° 8 **CHARGE GLOBALE DE PRODUCTION ANIMALE PAR MENAGE SELON LA CLASSE**



■ CHARGE/TETE RUMINANT

II.3.Revenu global et sa destination

II.3.1.Diversification des revenus

Tableau N#24

Moyenne des revenus des ménages et leur proportion
selon la classe

Classe	I	II	III	IV	V	VI	Popula tion globa- le
Source de revenu							
Production agricole	84%	91%	65%	50%	52%	86%	71,3%
Production animale	0,3%	0,6%	22%	20%	14%	10%	11,1%
Production Artisanale	8%	3,5%	3%	9%	0%	0,5%	4,2%
Petit Commer- ce	1,4%	0,9%	3%	10%	2%	3%	3,4%
Autre Apport	6,6%	3%	7%	11%	32%	9,5%	10%
Moyenne des revenus	137765	400193	193632	215246	479429	441560	1867825

Les moyennes des revenus des ménages varient d'une classe à l'autre. A l'exception de la classe II ce revenu croît de la classe I à la classe VI avec des petites disparités au sein des classes homologues de point de vue Cheptel bovin.

Le revenu global du ménage est la combinaison de divers revenus dont les proportions de combinaison varie une classe à une autre.

Dans la classe IV on observe une répartition plus ou moins équilibrée de différents types de revenu (50%,20%,9%,10%,11%).

Tableau n° 25

Moyenne de revenu global hors production céréalière
par sous groupe dans le ménage selon la classe

CLASSE	I	II	III	IV	V	VI	MOYENNE GLOBALE
Chef de ménage -----	12.141	30.959	69.813	81.705	235.138	63.346	82.183
♀ -----	32.972	88.018	13.175	28.828	38.462	39.158	33.435
A*-----	3.374	32.812	850	25.627	12.520	12.225	14.568

♀ : Groupe femme

A*: Groupe autres jeunes actifs

Au niveau des sous groupes la moyenne de revenu individuel hors production céréalière demeure relativement faible aussi bien chez les chefs de ménage (82 183) que chez les femmes (33 435) ou les jeunes actifs (14 484). (Tableau)

II.3.2 Besoins céréalières et Dépenses non productives des ménages

Les revenus des ménages ruraux ont des destinations très variées: de la consommation, à l'habillement, aux dépenses socio-culturelles et à l'achat des vivres.

Tableau N#26

Dépenses improductives des sous groupes selon la classe

	Chef de ménage	S-groupe ♀	S-Groupe A*	Totaux
I	33 599	16 450	3 620	53 669
II	37 875	22 765	17 112	77 752
III	43 650	13 956	5 100	62 706
IV	24 233	20 774	18 599	63 606
V	52 500	24 500	19 000	96 000
VI	46 430	22 950	22 083	91 463
MOYENNE GLOBALE	39 714	20 231	14 253	74 198

Ces dépenses se composent des :

- dépenses de consommation première 40% de l'ensemble des dépenses (nouriture, savon, soins, scolarité, vêtement)

- Les dépenses socio-culturelles (28%) (funéraille, fête, mariage, baptême).

- Les dépenses de consommation secondaire (32%) (cola, tabac, Dolo).

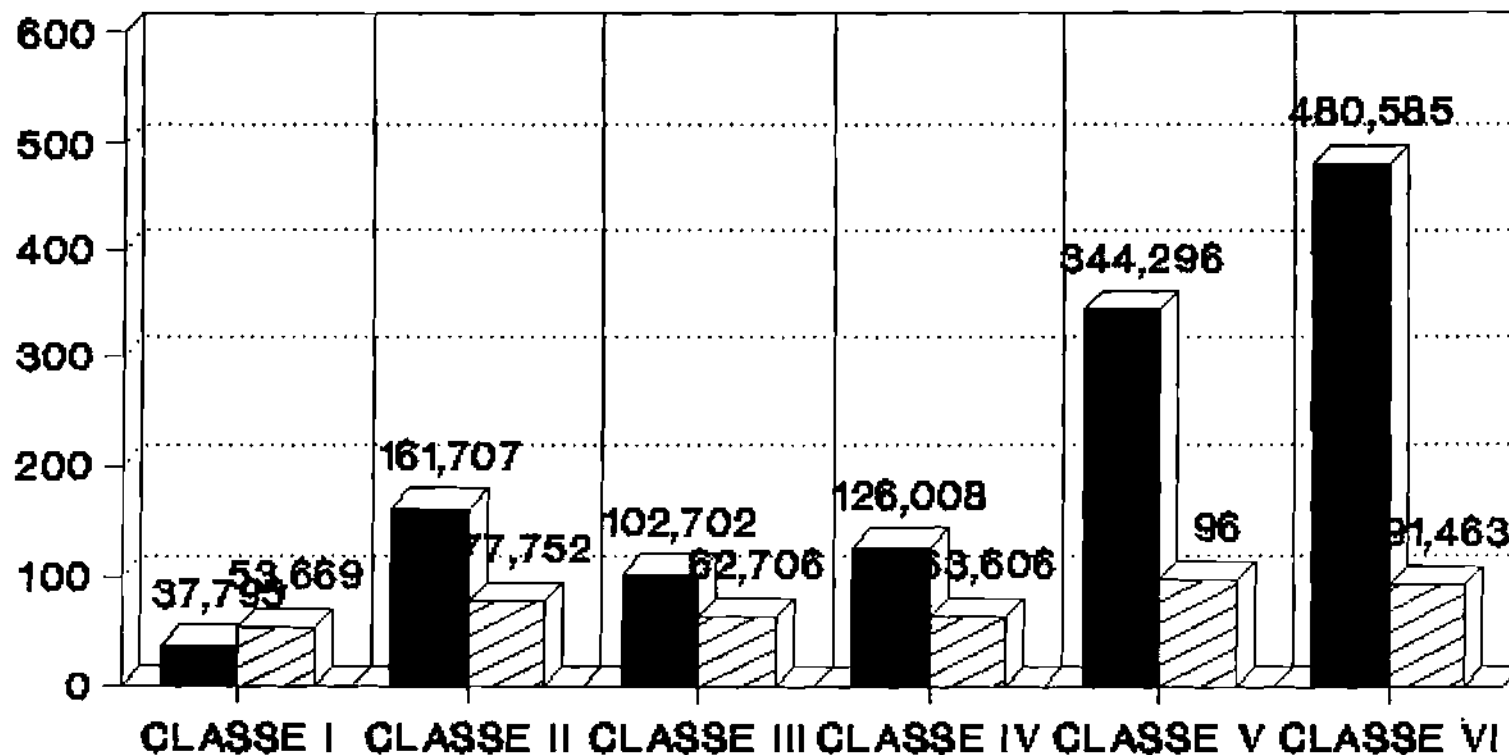
Les deux derniers types de dépenses semblent très exigibles pour les ménages dans ce milieu rural plus conservateur où tout événement socio-culturel tient une grande importance.

Figure n° 9

REVENU POTENTIELLEMENT DISPONIBLE PAR RAPPORT AUX DEPENSES IMPRODUCTIVES

5

Milliers de Francs CFA



■ REVENU POTENTIEL DIS ▨ DEPENSES IMPRODUCTIV

Tableau N# 27

Resultat du Bilan céréaliier et moyenne de revenu
disponible après prélèvement des besoins
céréaliiers par ménage selon la classe

Classe	I	II	III	IV	V	VI
Valeur Bésin céréaliier	105.588	121 464	110 160	86 688	144 936	134 543
Bilan céaliier (A)	-10692	+50 328	+13864	-10152	+58 176	+305856
Revenu d'activité hors produc- tion céréaliè- re (B)	48 487	111 375	83 838	136 160	286 120	114 729
Revenu potentielle- ment disponi- ble du ménage (C)	37 795	161 707	102 702	126 008	344 296	420 585

C= A + B

Les classes I et IV présentent un résultat négatif dans leur bilan céréaliier (déficitaire). Ce déficit sera comblé probablement par recourt aux revenus d'élevage ou extra-agricoles.

Le bilan est estimé à partir des normes suivants :

Consommation céréalière par classe d'âge (FAO)

198 KG/Personne/an 15 à plus de 80 ans

150 KG/personne/an 10-14 ans

100 KG/personne/an 6-9 ans

50 KG/personne/an 0-5 ans

Ces revenus disponibles sont utilisés pour des dépenses diverses qui sont souvent fort élevées.

Par exemple quand on considère la classe I le revenu potentiellement disponible par ménages (37.795) se trouve être inférieur au totale de ses dépenses improductives (53 669) (figure 9).

Mais cela n'est qu'une transposition car nous savons que ses dépenses non productives sont réalisées au fur et à mesure que se constitue ce revenu.

Le résultat de ces revenus disponibles comparés aux dépenses tend à nous dire que la possibilité d'investissement par auto-financement à 100% est faible dans l'ensemble.

A l'exception de deux dernières classes (V, VI) où la différence entre le disponible et le total des dépenses "non productive" peut donner un résultat de 248 296 pour le groupe V et 329 122 pour le groupe VI.

Ce revenu potentiellement disponible est constitué dans sa grande partie par la production végétale (50 à 91%) qui fait objet de dons ou prêt à des parents ou amis surtout les céréales. Même en excédent les céréales sont très peu vendues, le paysan les conserve en épargne souvent au delà de 2 ans.

Une accumulation (c'est-à-dire l'épargne) de ces faibles excédents des revenus pourra permettre aux paysans de tendre vers l'auto-financement de leurs activités ne ce serait que partiellement.

Cette épargne monétaire leur permettrait de se placer dans les règles économiques qui voudraient que le crédit ne couvre que 80% au maximum du coût total d'un investissement soit, 20% d'auto financement (MICHEL CHEMINAUD 1983).

C'est ce groupe cible qui présente les plus faibles charges globales de production agricole 21.215 par rapport aux autres classes homologues II et I (22.235) V et VI (38.410).

Leur charges de production sont cependant les plus élevées au niveau de l'élevage la moyenne de ces classes homologues est (280/tête ruminants) contre 42/tête pour les homologues (I - II) et 219/tête pour les homologues (V - VI).

La préoccupation de ce groupe cible serait la constitution de leur cheptel de gros bétail qu'il apporte plus de soins.

Leur présence est très remarquable dans les activités artisanales et le petit commerce

Les besoins d'investissement apparaissent à ce niveau être dans les domaines de l'élevage, du petit commerce, et l'artisanat.

- Les classes homologues I et II se caractérisent par une faible part de l'élevage dans leur revenu global. Certains ménages de ce groupe sont dépourvus de cheptel de ruminant.

Leur revenu extra-agricole en dehors de l'apport extérieur se construit à partir de l'artisanat. Cependant 53% des ménages de ce groupe exerce le petit commerce tandis que l'artisanat n'occupe que 35% . Il apparait également de déficit céréalier dans ce groupe cible, singulièrement pour la classe I.

Les besoins d'investissement pourraient se situer dans les domaines: du petit commerce, de l'élevage et de l'artisanat.

Mais ils sont les moins équipés en matériel agricole (14 à 15%) qui à utilisation efficient pourraient les rendre plus auto-suffisants et leur permettre d'amorcer une capitalisation animale.

En considérant les sous-groupes, les femmes et les autres jeunes actifs tirent l'important de leur revenu global individuel dans le domaine du petit commerce (43% chez les femmes et 63% chez les autres jeunes actifs) hormis la production végétale.

L'artisanat et l'élevage apparaissent comme les principales activités individuelles pour les chefs de ménage.

Les domaines d'investissement apparaissent être le Petit commerce pour les femmes et les jeunes autres actifs et l'artisanat, l'élevage (embouche) pour les chefs de ménage.

L'investissement nécessaire à la croissance du revenu fait appel au financement.

En effet, revenu, investissement et financement sont étroitement liés et le financement fait apparaître la notion de crédit. L'endettement déjà fort élevé de nos Etats limiterait à terme le financement des petites activités des paysans par les Banques à partir des fonds extérieurs d'où l'importance de promouvoir l'épargne intérieur. Surtout dans le cas de ces ménages dont le revenu potentiellement disponible est globalement faible et à destinations très diverses rendant ainsi l'auto-financement à 100% assez difficile.

Voyons alors l'environnement financier de ces paysans et leurs caractéristiques vis à vis du crédit.

Troisième Partie

ENVIRONNEMENT FINANCIER DE LA POPULATION CIBLE

ENVIRONNEMENT FINANCIER DES PAYSANS

Dans le Namentenga, les tentatives pour couvrir les besoins financiers des paysans ne manquent pas. A côté du crédit traditionnel c'est à dire les crédits accordés par des amis, des parents ou des commerçants, plusieurs expériences sont menées par quelques structures de développement. (CNCA/CRPA; ADRK; PPI; AMI; MISSION CATHOLIQUE, ILES DE LA PAIX).

Certaines de ces interventions ont rencontré très tôt le problème de remboursement et furent alors suspendues on a le cas de la CNCA/CRPA (1982-1987) et de l'ONG PPI/B de (1979-1987).

D'autres cependant ont affiché une certaine adaptation qui témoigne de leur viabilité actuelle. Elles représentent de ce fait une expérience enrichissante. C'est l'exemple de l'ADRK depuis 1972, et récemment de l'AMI et la cellule d'appui Soeur Lousiane de la Mission catholique.

Pour tenter d'appréhender cet environnement financier en relation avec les paysans, on s'est orienté: à analyser les caractéristiques essentielle des systèmes de crédit et à déterminer les niveaux et les causes du dysfonctionnement dans le cas du programme de crédit rural que l'ONG avait initié en 1979.

Chapitre : I. **CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES
SYSTEMES DE CREDIT EN VIGUEUR DANS
LA PROVINCE**

I.1 MATERIELS ET METHODES D'ETUDE

La méthodologie adoptée à cette partie a été la suivante:

-1^o Pour comprendre l'attitude des paysans vis à vis du crédit et connaître leur demande potentielle, nous avons au sein de la population des cinq villages (Donsin, Yargo, Nabelin, Falguin, Wabedi) réalisé un échantillonnage aléatoire de 120 personnes (hommes, jeunes, femmes).

Et à partir d'un questionnaire structuré (fiche enquête n^o 3) nous avons effectué une enquête formelle individuelle.

-2^o Pour déterminer les caractéristiques essentielles des interventions en matière de crédit/épargne la méthodologie adoptée a été :

-De recenser les différents intervenants en matière de crédit dans la zone de l'étude.

-De faire des entretiens avec les responsables de services crédit de ces structures et de leurs groupes cibles.

-De participer aux séances de placement de crédit et collecte d'épargne de ces structures en milieu paysan.

-D'exploiter les rapports d'activités de ces structures.

Pour l'étude de niveaux et cause de dysfonctionnement du programme de crédit de l'ONG (P.I.N), nous avons considéré un nouvel échantillonnage dans 6 villages ayant bénéficié de ce programme de crédit.

I.2 RESULTATS ET COMMENTAIRES

I.2.1 Caractéristiques de la population cible en matière de crédit et épargne.

a) Degré d'endettement dans l'échantillon de taille 120

Tableau n°28: Répartition des personnes endettées selon la nature et le type de crédit

Nature type de crédit	Sou- dure	Emb- ouche	Maté- riel agricole	Petit com- merce	Funé- raille mariage	Artis- anat	Au- tres	to- taux
Crédit tradition- nels	10%	0%	0%	1,7%	4,1%	0%	5,8%	22%
Crédit des structure Institutionnelles	12,5 %	4,1%	5,8%	2,5%	0 %	0%	0%	25%
Totaux	22,5%	4,1%	5,8%	4,1%	4,1%	0%	5,8%	47%

Sur les 120 personnes enquêtées, 47% à la période de notre étude avait un crédit. Nous constatons que le crédit de soudure est le plus élevé (22,5%) pour les deux types de crédit, ce qui montre que le besoin d'assurer l'alimentation de la famille demeure primordial.

Le crédit social (funéraille, mariage) qui représente 4,1% de l'ensemble de crédit n'est observé que dans le système traditionnel. Aucun des systèmes de crédit des structures officielles n'accorde un tel crédit.

Tableau N°29: Répartition des 56 endettés selon le type de crédit.

Type	Crédit traditionnel	Crédit des structures officielles	Totaux
Nombre et proportion	26 46%	30 54%	56 100%

Parmi les 56 personnes endettées 46 % ont contracté un crédit de type traditionnel, tandis que le crédit des structures institutionnelles couvre 54% des endettés.

Dans ces 5 villages 3 intervenants officiels ont été rencontrés: le CRPA (à travers l'opération 30.000 charrue une action Gouvernementale), PIN (les banques de céréales) l'ADRK (Matériel agricole, embouche et autre).

b) Le crédit non officiel dit traditionnel.

Le crédit traditionnel regroupe les crédits accordés entre amis ou parents ou par un commerçant.

Tableau n°30 Repartition des endettés du système de crédit traditionnel selon la nature du prêt

Nature de crédit	Soudure	Embouche	Matériel agricole	Petit commerce	Funéraille	Artisanat	Autres	Total
Nbre Bénéficiaire	12	0	0	2	5	0	7	26
Pourcentage	46%	0%	0%	8%	19%	0%	27%	100%

Ce type de crédit est fondé sur la solidarité et la confiance mutuelle. Il touche plusieurs domaines de la vie socio-économique des paysans:

- Des crédits sociaux (soins, funéraille, baptême mariage...) 19% des endettés de ce type de crédit.
- Des crédits de soudure (46%)
- Des crédits productifs (8%)
- Des crédits de consommation diverses (cola, habits...) (27%)

-Caractéristiques

Les critères et les conditions varient d'une personne à une autre et selon l'importance de la valeur et de l'urgence du besoin du crédit. Tout se conclut verbalement et souvent avec la présence de 1 ou 2 témoins.

Une approche souple du prêteur se manifeste à travers des visites bien contrôlées chez l'emprunteur afin de renforcer la solidarité et rappeler indirectement celui-ci au remboursement.

Le taux et la nature de l'intérêt de ces prêts varient: ce taux peut être nul de point de vue économique mais comporter de compensations dans d'autres domaines, ou 100% d'intérêt et même plus; dans ce cas il prend un caractère usurier pour l'emprunteur. Dans notre échantillon, seulement deux cas de crédit de soudure où le taux d'intérêt évalué sur une période de 12 mois avoisine 400%

-Synthèse partielle.

Sur les 56 cas de crédit les 9% de crédit social (funéraille et mariage) ne sont rencontrés que dans le système du crédit traditionnel, il est absent au niveau des systèmes officiels.

L'approche du suivi, la nature et le taux de l'intérêt variant, montrent que le crédit même dans le système traditionnel obéit à des règles différentes d'autres formes d'assistance mutuelle au sein d'une communauté.

Le système de crédit traditionnel joue donc un rôle complémentaire. Il touche certains types de crédit qui restent jusque là absents dans les systèmes financiers officiels.

Il peut dans certains cas inspirer la construction des systèmes financiers officiels même s'il est souvent considéré par certains comme instrument de survie qu'un instrument de développement par son taux d'intérêt quelquefois usuraire.

c) Caractéristiques essentielles des systèmes de crédit officiels en vigueur dans la zone

-Nature d'endettement

Tableau n°31 Répartition des endettés selon la nature du crédit dans le système des structures officielles

Nature de crédit	Soudure	Embouche	Matériel agricole	Petit commerce	Funéraille	Artisanat	Autres	Total
Nombre bénéficiaire	15	5	7	3	0	0	0	30
Pourcentage	50%	16,7%	23,3%	10%	0%	0%	0%	54%

Sur les 56 endettés on a 54 % qui le sont dans le crédit officiel. Ce crédit est dominé par le crédit de soudure (50%). Le crédit de production (50%) vient le compléter, le crédit socio-culturel (funéraille, mariage) étant absent dans ce système.

- Présentation des interventions en crédit officiel

Dans les 4 départements concernés par l'étude nous avons enregistré actuellement trois principales formes d'interventions en matière de crédit :

- Les intervenants "permanents" : ce sont les intervenants dont l'activité principale tend vers les opérations de crédit/épargne : il s'agit de l'ADRK, la cellule Soeur Louisiane (Mission catholique).

- Les intervenants ponctuels : intervenants dont les opérations de crédit sont secondaires (l'AMI)

- Les intervenants sous forme de projet limité (le PSAN).

Tableau n°32 Caractéristiques essentielles des intervenants en matière de crédit officiel dans la zone.

Structure	ADRK	Mission Catholique	AMI	PIN	PSAN	CNCA/CRPA
Date d'installation	1972	1987	1991	1977	1994	1983
Population cible	Homme+ Femme	Femme + Homme	Femme + Homme	Homme + Femme	Femme	Homme
Service Financiers	Crédit Epargn	Crédit Epargne	Crédit Epargne	Crédit	Crédit	Crédit
Couverture	32 sections 5départements	38sections 4départements	- 1 département	4 départements	3 départements	6 départements.
Forme de crédit	Individuel collectif	Individuel	Individuel collectif	Individuel collectif	Individuel collectif	Individuel collectif
Type de crédit	Equipe ment agricole, Petit commerce, Banque de céréale	Petit commerce	Petit commerce, Embouche, Banque de céréales	Matériel agricole, Embouche, Banque céréale	Embouche, petit commerce	Matériel agricole

Lorsque nous observons le tableau à la ligne type de crédit, nous constatons que tous tendent vers l'appui à l'assurance de la sécurité alimentaire soit directement par les banques de céréales, soit par l'appui à l'accroissement de la production agricole à travers l'équipement en matériel agricole. L'appui à l'accroissement du revenu du ménage à travers le petit commerce et l'Embouche vient compléter cette stratégie.

-Principales méthodes d'approche et quelques éléments de performance des interventions

*** La CNCA: Caisse Nationale de crédit agricole.**

Son intervention dans le Namentenga s'étend de 1982 à 1987 date à laquelle cette banque rurale a suspendu son programme dans la province.

L'approche d'intervention de la CNCA est identique à l'intérieur d'une même zone qu'elle couvre.

-De 1980-1987 elle réalisait les financements dans le domaine agricole par intermédiaire des ex-ORD qui assuraient l'encadrement technique des paysans.

Sur la base d'un protocole d'accord avec la CNCA, L'ORD distribuait des crédits collectifs aux groupements villageois, par son bureau crédit agricole spécialisé dans le recensement des besoins; la mise en place, le suivi et recouvrement des prêts.

Au niveau du groupement villageois, le bureau avec l'appui de l'ORD faisait le placement individuel auprès des membres. La participation financière du bénéficiaire se résume au taux d'intérêt du prêt. Il n'y avait aucun dépôt d'épargne.

Dans la période de 1982 à 1987 dans le Namentenga le montant de crédit moyen terme placé par la CNCA à travers le CRPA s'élève environ 36.282.010 FCFA. Le taux d'impayé avoisine 40% (CNCA-B, 1989).

Les limites de cette approche furent les suivantes:

- Difficultés de remboursement
- Lourdeur du système
- Méconnaissance de la CNCA par ses clients
- Conflit de compétence entre la CNCA et l'ORD.

Cette approche fut délaissée au profit d'une relation directe CNCA - producteurs ou associations solidaires.

* PSAN (Projet de sécurité alimentaire et de nutrition)

C'est une intervention gouvernementale démarrée en Juin 1994. L'approche d'intervention de ce projet est le système de parrainage: les prêts sont placés au niveau des structures techniques déjà existantes (ONG, SPA, SPRA, OMR) qui à leur tour les placent sous forme de crédit auprès des femmes réunies en groupements ou associations.

Les structures techniques jouent un rôle de parrain et reçoivent 10% du montant placé comme appui logistique de la part du projet.

Le projet est financé pour 5 ans par la Banque Mondiale dans le cadre du PAS.

Actuellement la performance de ce système de crédit se résume au nombre des bénéficiaires qui atteignent 105 groupements féminins de 30 à 40 femmes avec deux millions de F CFA prêtés à chaque groupement.

* SYSTEME DE CREDIT MISSION CATHOLIQUE ET L'AMI

L'AMI (Association Missionnaire Internationale) et la cellule d'appui économique de la Mission Catholique.

Au niveau de ces deux structures, les opérations de crédit viennent en accompagnement à d'autres activités telles que l'alphabetisation, l'animation rurale en éducation de santé maternelle et infantile.

- Méthode d'approche en matière de crédit et performance

Les deux ONG présentent une grande similarité dans leur approche d'intervention.

Les crédits sont placés au niveau des groupements féminins ou mixtes recevant l'animation rurale. La distribution des prêts se fait par un agent de l'ONG avec l'aide du bureau du groupement. Ce bureau est chargé d'examiner la capacité, et les besoins des membres du groupement. Chaque membre ou nouveau adhérent doit posséder un aval (son mari ou sa femme ou une autre personne) dont la solvabilité est jugée assurante par le bureau.

Ce sont uniquement des crédits de petit commerce qu'elles financent pour le moment. La différence fondamentale d'approche entre les deux ONG se situe au niveau de la périodicité de remboursement et de la gestion des fonds de remboursement:

Au niveau de l'AMI la périodicité est mensuelle et le remboursement en plusieurs traites au long de l'année, les fonds remboursés sont récupérés par le prêteur.

Au niveau de la cellule mission catholique; la périodicité est semestrielle, une seule traite et les fonds de remboursement sont replacés sur le champ au niveau des demandeurs de prêt, donc pas de transfert de fond.

Tableau n°33 Règles et élément de performance des systèmes de crédit au niveau des deux ONG.

STRUCTURE	MISSION CATHOLIQUE	AMI
Financement	Activités de petit commerce	Activités de petit commerce et banque de céréales.
Couverture	38 sections ou groupes solidaires de 20 à 50 membres par section.	2 sections de 40-80 membres par section.
Montant du crédit par bénéficiaire	4000 à 20.000F par semestre	16000 à 23.000 F pour deux ans
Remboursement	En une seule traite de périodicité semestrielle.	En plusieurs traites et de périodicité mensuelle.
Taux d'intérêt	10%	10%
Taux de remboursement annuel	99-100%	100%
Epargne moyenne par membre/mois	135F	100F
Coût du crédit à l'emprunteur	1 à 5% du montant de prêt pour le fond du groupe. -le coût du carnet 25 -le coût d'opportunité des 5 heures de temps de la séance de remboursement	-350 à l'adhésion au groupe -coût du carnet de compte 25 F -le coût d'opportunité des 5 heures de temps passées en séance de remboursement

.Traite: titre à l'échéance du crédit

.Périodicité: fréquence de remboursement sur un prêt

La performance en taux de récupération apparait satisfaisante 99 à 100% même si leur zone d'intervention est encore limitée à petit nombre de villages.

Voici les caractéristiques financières au niveau d'un groupement féminin du système de crédit de la cellule de la soeur Louisiane Mission Catholique.

Tableau n°34 Evolution des prêts et de dépôt d'épargne volontaire pour un groupe de 39 femmes du secteur n°2 de Boulsa (en F CFA).

période	1 Semestre 1991	2 Semestres 1992	2 Semestres 1993	2 Semestres 1994
Crédit	307.500	705.000	731.000	793.000
Epargne	31.000	70.500	65.000	87.000
Epargne/crédit (%)	10%	10%	9%	11%
Epargne annuelle par individu	794	1807	1666	2230

Le pourcentage d'épargne par rapport au crédit demeure plus ou moins stable 9 à 11%. Ce taux d'épargne sur crédit et le taux d'intérêt 10% plus le montant de cotisation donnent un total de 20 à 26%. Cela signifie que 100 F emprunté rapportent au moins 20 à 26 F au bénéficiaire du crédit.

A ces 20 ou 26 F doit s'ajouter la part du revenu utilisée pour les dépenses du bénéficiaire de prêt pour que le prêt soit véritablement rentable pour l'emprunteur.

* L'ADRK (Association pour le développement de la Région de Kaya

Conçue en 1972 à la période de sécheresse sous forme de projet sur l'initiative du père Blanc Fraus BALMA, l'association avait pour but d'organiser les paysans à s'entraider, à mobiliser et à utiliser de façon rationnelle le peu de ressources qu'ils possèdent dans une approche d'auto-promotion.

L'association a connu une longue évolution et aujourd'hui va vers le statut de coopérative d'Epargne/crédit.

Elle couvre 3 provinces:

- Le Namentenga
- Le Sanmatenga
- Le Passoré

Tableau n° 35 Caractéristiques et éléments de performance du système de crédit ADRK

Service financier	Epargne et crédit
Nombre de groupement	32 sections de 25 à 100 membres
Durée du crédit	Court terme (24 mois) moyen terme (25-60 mois)
Périodicité remboursement	Mensuelle, trimestrielle, annuelle
Montant de crédit campagne 1994	4.619.000
Garantie	0 à 25% par prêt
Taux d'intérêt du prêt	1% 5% à 10% par prêt
Montant de crédit par sociétaire de la coopérative	50.000 à 125.000
Auto-financement	5%
Epargne et taux d'épargne	1420970 et 5% d'intérêt
Taux de remboursement	97%
Taux de saisie temporaire ou définitive	3%

Source : ADRK Boulsa 1995

La succursale du Namentenga comprend 32 sections rassemblées en 4 Regroupements. Chaque section compte 25 à 100 membres.

L'alphabétisation, l'animation rurale à partir des thèmes liés à l'auto-développement; des formations techniques dans le domaine agro-sylvopastoral sont associés aux opérations de crédit au niveau de chaque section.

La performance apparaît satisfaisante du point de vue taux de remboursement et lorsque nous faisons la moyenne du nombre de bénéficiaires pour les 32 sections à travers la province nous avons plus de 2000 sociétaires (bénéficiaires) des services financiers de l'Association).

Le financement des investissements au niveau de l'Association est réalisé à 5% par des fonds propres et le reste grâce à l'appui Allemande, Hollandaise, Française et Nationale du point de vue formation.

* PIN Plan International Namentenga (de 1979 - 1987)

L'Approche d'octroi de crédit appliquée par le PIN ressemble à celle du CRPA dans le sens que les crédits individuels transitent par le comité villageois. Mais avec la différence notable est que les crédits remboursés à ce dernier restent au village à la disposition du comité villageois pour constituer le fond de roulement du système de crédit.

Ces fonds devraient servir de financement à d'autre opérations de crédit. Le programme crédit PPI/B fut suspendu en 1987 avec un taux d'impayé avoisinant 50%.

Tableau n°36 Caractéristiques et quelques éléments de performance du crédit P.I.N

Services financiers	Crédit, équipement, emboche
Taux d'intérêt	10%
Durée du crédit	Moyen terme (60 mois) et court terme
Périodicité de remboursement	Annuelle.
Taux de remboursement	Environ 50%

d) Facteurs de viabilité des systèmes de crédit rural

Nous pouvons classer ces différents intervenants par rapport à leur approche en groupes suivants.

- 1) groupe: CNCA/CRPA; le PSAN; le PIN: (Premier groupe)
- 2) groupe: ADRK; AMI; MISSION CATHOLIQUE: (Deuxième groupe)

En comparant les caractéristiques de deux groupes nous pouvons souligner les points suivants:

- source de financement

Au niveau de deux types d'interventions les ressources de financements des prêts sont extérieures aux bénéficiaires au moins pour le début.

- Mesures d'accompagnement

Pour le cas du deuxième groupe, au delà de la formation technique accordée aux bénéficiaires des crédits d'équipement et qui se retrouve également dans le premier groupe, il y a les séances mensuelles d'animation communautaire, regroupant tous les bénéficiaires au moins au cours de la période de leur endettement. Ces séances d'animation dans ce second groupe permettent d'augmenter la perception et la compréhension de leur approches et leur objectif. Ce qui encourage davantage le remboursement.

- L'implications des bénéficiaires

On distingue:

L'implication technique des bénéficiaires à travers leur bureau ou comité qui participe au choix des bénéficiaires et à la récupération du crédit. Cela est retrouvé chez les deux groupes. Mais cette implication se trouve renforcée chez le second groupe grâce aux animations d'auto-réflexion qui regroupe ces différents bénéficiaires.

L'implication financière se manifeste à travers l'épargne et les différents coûts du crédit. Au premier groupe cette implication s'est limitée au coût du prêt alors qu'au niveau du second groupe en plus de ce coût de prêt on a l'épargne monétaire qui implique davantage le bénéficiaire.

- Mesures rigoureuses contre les mauvais payeurs

Au niveau du second groupe le système comme le cas de l'ADRK nous avons le retrait du matériel chez les mauvais payeurs pour décourager le non-remboursement. Cet aspect apparaît très nécessaire dans certains groupes de bénéficiaire.

Récapitulatif des facteurs de viabilité

Les caractéristiques essentielles observées qui soutiennent la viabilité des systèmes de crédit du second groupe et plus particulièrement le système coopérative de l'ADRK sont marquées par:

- La caution sociale renforcée par l'implication des bénéficiaires au système de crédit
- L'association des opérations d'épargne au système de crédit
- des décisions rigoureuses vis à vis des mauvais payeurs (la saisie temporaire ou définitive du matériel en crédit).
- le suivi rapproché des bénéficiaires du groupe cible à travers des fréquentes séances d'animation ayant trait à la vie du système.

-L'intégration aux services de crédit d'autres services (alphabétisation, formation et appui technique dans le domaine de la production).

Si la viabilité des systèmes de crédit est lié aux conditions de leur mise en place et leur gestion, les comportements intrinsèques à la population cible est le principal facteur de remboursement dont dépend le succès du crédit, ce facteur se rattache à leur capacité financière et à leur perception même du crédit officiel.

d) Indices financiers et de motivation au remboursement de la population cible

- Thésaurisation paysanne

Tableau n° 37 Répartition des enquêtés selon la valeur monétaire en trésorerie à domicile

Montant	Proposition (%)
0	20%
100 - 1 000	19%
1005 - 2 000	16%
2505 - 5 000	17,5%
5005 - 10.000	11%
10.005 - 25.000	16,5%
Moyenne	4686

Sur ces 120 personnes enquêtées, nous enregistrons 20 % qui n'ont aucune somme d'argent à domicile. Les montants en thésaurisation tournent autour de la moyenne arithmétique 4686 FCFA.

Le nombre de personnes ayant une valeur de thésaurisation inférieure à cette moyenne sont les plus nombreux (environ 55% des enquêtés).

Ces montants apparemment faibles seraient dû au fait que les paysans dans la zone, en dehors de la période des travaux champêtres, engagent une partie de leur trésorerie dans une multitude d'activité économique (Artisanat, petit commerce principalement). A cela s'ajoute la méfiance des paysans de faire la déclaration de tous leurs biens.

-Epargne potentielle des paysans.

Tableau n°38 Répartition des enquêtés selon la capacité d'épargne déclarée

Montant d'épargne possible (F CFA)	Proposition des réponses (%)
0	15%
100 - 1 000	40%
1 005 - 2 500	16%
2 505 - 5 000	16%
5 005 - 10 000	6%
10 005 - 25 000	7%
25005 - 50 000	0,8%
Moyenne	3008

L'épargne des emprunteurs dans le système de crédit est un facteur important pour l'équilibre du système et permet d'établir à terme leur solvabilité financière.

Sur les 120 enquêtés la capacité potentielle moyenne d'épargne est de 3.005F, les valeurs supérieures à cette moyenne regroupe 14% des cas.

Ces montants bien qu'apparemment faibles favoriseraient l'habitude à l'accumulation collective des ressources hors des abus de consommations non productives.

-Capacité de remboursement

Tableau n°39 Répartition des enquêtés selon leur propre estimation en capacité de remboursement annuel en cas d'emprunt.

Montant	Proportion d'enquêté par intervalle de montant
250 - 1.000	17%
1.005 - 2.500	15%
2.505 - 5.000	25%
5.005 - 10.000	29%
10.005 - 15.000	10%
15.005 - 20.000	4%
Moyenne	5470

La moyenne de la capacité annuelle de remboursement est de 5470, elle se situe dans l'intervalle [5.000-10.000] concernant 29% des enquêtés. Les enquêtés de capacité supérieure à cette valeur sont peu nombreux 14%. Ceux qui manifestent une capacité inférieure sont les plus nombreux 57 %. Cette moyenne avoisine l'échéance annuelle (6 335 FCFA) de crédit d'équipement de l'ADRK ou du SPA.

- Motivation sociologique au remboursement du prêt

A la question que craignez-vous lorsque vous n'arrivez pas à rembourser à l'échéance prévue votre prêt ?

Le tableau suivant nous donne les avis des uns et des autres.

Tableau n°40 Répartition des endettés selon la motivation au remboursement

Element d'influence	Honte	Lendemain	Retrait de l'objet prêté	Rien	Autre
Proposition des réponses	43%	27%	10%	15%	5%

Autre: (souci, bagarre...)

Lendemain: Crainte de ne plus bénéficier un futur prêt.

La plus part des endettés déclarent craindre la honte (43%) et d'être privé d'autres services de crédit (27%). L'effet du retrait de l'objet prêté se lie à la crainte de la honte, et ce retrait s'observe au niveau du crédit de l'ADRK où le taux de saisie avoisine 3%.

Cette pratique évite la mauvaise volonté au remboursement.

-Besoins potentiels en crédit productif au niveau paysan

Tableau n° 41 Répartition des enquêtés selon le type de crédit demandé

Type de crédit	Proportion (%)
Embouche	30
Charrue	22,5
Charrette	20
Petit Commerce	17,5
Artisanat	0,8

Le crédit d'embouche enregistre le plus de demandes (39%). Cela pourrait être lié à l'environnement de commercialisation des animaux de plus en plus propice par l'effet de la dévaluation et de la proximité du marché international de Bétail de Pouytenga. Ce besoin en crédit se manifeste aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

L'équipement en matériel agricole et le petit commerce viennent après l'embouche. Quant à l'artisanat, son besoin d'investissement à partir du crédit demeure faible. Cela serait lié au fait que pour le moment, les débouchés extérieurs sont presque inexistantes et de ce fait le revenu de ce métier n'inciterait pas à l'investissement. Sauf le cas de quelques métiers comme la forge, la mécanique cyclomoteur.

e) Conclusion partielle.

L'attitude en matière de financement que laisse paraître les paysans à travers leurs déclarations sur le crédit et épargne semble indiquer un environnement assez propice pour la promotion des systèmes de crédit.

Des défaillances des systèmes de crédit ont été observées cependant dans la zone: c'est les cas du programme de crédit de la CNCA/CRPA de 1982 et de celui de PIN de 1979.

Dans le cas du programme de l'ONG (PIN) quels pourraient être les niveaux et causes de cette défaillance ?

Chapitre: II.**NIVEAU ET CAUSE DE DEFAILLANCE DU SYSTEME DE
CREDIT (cas de l'ONG PIN 1979-1987)****II.1. Historique du programme de crédit**

Le PLAN INTERNATIONAL NAMENTENGA (PIN) oeuvre pour l'auto-promotion des communautés rurales. L'ONG, dans le cadre de ses actions d'appui aux activités économiques des paysans a mis en place en 1979 un système de crédit associé aux unités économiques.

Ce programme de crédit couvrait 18 villages et comprenait principalement de crédit d'équipement agricole et quelques cas de crédit d'embouche et d'artisanat. Le but de ce programme a été d'augmenter le capital de production des ménages pour permettre d'accroître leurs revenus.

L'approche adoptée était de placer les crédits auprès du comité villageois qui ensuite les distribue au sein de la communauté. Les montants du remboursement devaient rester au village à la disposition du comité villageois comme fonds de roulement pour le financement d'autres crédits. Le comité villageois était cependant autonome quant à la gestion de ce système de crédit.

Mais très tôt des difficultés apparurent dans cette gestion et se sont traduites par: L'arrêt de recouvrement des échéances.

Le système s'est alors bloqué par la suite et fut donc suspendu au niveau de l'ONG pour permettre de rechercher des conditions plus propices.

Quels pourraient être les niveaux et les causes de défaillance de ce système de crédit auto-géré par les villageois ?

Difficulté d'analyse des résultats du système de crédit rural

On note que l'évaluation des résultats du crédit rural apparaît problématique et délicat dû au fait:

- *de l'absence de données de base pendant une longue période,
 - sur les exploitations bénéficiaires du crédit quant au capital disponible et à l'utilisation réelle des facteurs de production.
 - sur l'accroissement de la productivité et des rendements

*des difficultés d'isoler les effets du crédit des autres effets provenant d'autres causes et qui se seraient produits même en l'absence du crédit, dans la même exploitation.

*du problème de fongibilité (1) des prêts ou du matériel placé.

A ces contraintes il faut ajouter le fait que ce programme de crédit, géré au niveau village, a été suspendu il y a sept ans.

Pour remédier à ces contraintes, nous avons utilisé les moyens suivants pour mener notre étude: Enquête, observations, exploitations des dossier et fiches individuelles de crédit.

(1)Fongibilité: détournement de la destination initiale d'un prêt pour d'autres fins ou dans le cas de l'équipement, vente du matériel pour d'autres besoins.

II.2. METHODES ET MATERIEL DE L'ETUDE

II.2.1 Approches de mesure des résultats de crédit rural

Deux avis sont utilisés pour la mesure des résultats des systèmes financiers en milieu rural.

A) Le premier avis favorise l'approche traditionnelle "projet de crédit" et met l'accent sur l'emprunteur: à ce niveau le succès du Programme de crédit est mesuré en fonction:

- du nombre des prêts accordés aux membres du groupe cible
- du nombre des intrants achetés grâce à ces prêts
- de la hausse de production obtenue grâce à l'emprunt
- des changements survenus dans le niveau de revenu des emprunteurs.

B) Le second avis correspond à celui de l'approche plus récente: la performance du système financier. Il met l'accent sur la viabilité et la durabilité du programme de crédit.

A ce niveau les critères de mesures des résultats sont:

- le recouvrement des prêts
- le coût de transaction des opérations de crédit/Epargne
- le nombre de personnes ayant un accès durable au crédit du système donné.

II.2.2 Enquête

a) Choix des villages

Les informations sur les 18 villages qui avaient bénéficié du programme de crédit de l'ONG, nous ont permis d'identifier les situations et de retenir 6 villages (Donsin, Yargo, Mongdin, Youguin, Lilyala, Sanghin).

Les critères sur lesquels nous nous sommes basés pour faire ce choix sont:

- Nombre de bénéficiaires du crédit dans le village
- La proportion de remboursement

- Proportion du rétrait du matériel chez les mauvais payeurs par les comités villageois au cours du programme.
- Ce choix est guidé par le souci de comprendre les motifs du bon ou du mauvais remboursement et, de déterminer les résultat et les causes de défaillance du système.

b) Choix des enquêtés:

L'ensemble de la population de ces 6 villages a été stractifié en deux:

- Groupe des bénéficiaires des crédits matériels agricoles du programme de l'ONG (PIN).
- Groupe de non-bénéficiaire d'un tel crédit

La taille de l'échantillon dans chaque strate est:

- . 33 exploitants chefs de ménage (bénéficiaires)
- . 34 exploitants de divers rang social (non bénéficiaires)

L'analyse a été complétée par des entretiens avec les agents concernés par ce programme au niveau de l'ONG et une enquête sur l'utilisation d'une partie de ce matériel placé (20 bénéficiaires de charrue et 24 bénéficiaires de charrette).

II.3 RESULTATS ET COMMENTAIRES

II.3.1 Niveau de défaillance

a/ Destination et utilisation du matériel agricole placé

Tableau n° 42 Situations actuelles du matériel agricole placé dans les 6 villages à travers le programme de crédit de l'ONG de 1979-1983.

Village	Don sin	Lil yala	Mong din	San ghin	Yar go	You ghin	Tot aux
Matériel agricole placé charrette-----	9	5	6	3	10	6	39
charrue-----	4	16	7	12	19	9	67
Pourcentage de matériel jamais utilisé							
charrette-----	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
charrue-----	0%	6%	14%	8%	5%	0%	6%
Taux de Fongibilité							
charrette-----	11%	0%	17%	0%	30%	0%	12%
charrue-----	50%	18,7%	0%	42%	32%	44%	30%
Taux d'impayé	0%	70%	28%	75%	28%	83%	47%

Dans les 6 villages comptant chacun en moyenne 190 ménages agricoles (CRPA) 106 ménages ont été bénéficiaires d'une charrue ou une charrette durant le programme de ce crédit rural.

Le taux de remboursement a été calculé à partir des montants remboursés depuis la première échéance jusqu'en 1987 et sans intérêt de retard.

Le taux global de remboursement est égale à 53% et le taux de fongibilité s'élève à 23,6%. Le village de Donsin qui a 100% de taux de remboursement n'échape pas cependant à ce phénomène de fongibilité.

Ceci correspond à la situation de plus d'un système de crédit culture attelée dans les conditions sahéliennes. (KONRAD ELLSASSER 1993).

Tableau n°43 Répartition des 20 ménages selon les occasions d'utilisation de la charrue parmi les 67 de notre échantillon.

Type de champ	Proportion des bénéficiaires utilisant la charrue	D'opération culturale	culture bénéficiaire
Champ de case	89%-----	Labour avant semi---	Maïs-sorgho, tabac
Champ de village	5%----- 100%-----	Labour-sarclo-binage Labour-----	Sorgho; mil Arachide
Champ de brousse	5%----- 10%----- 100% -----	Labour-sarclo-binage Labour----- Labour-----	Sorgho; mil Riz Arachide

Tableau n° 44 Répartition de 24 ménages selon les occasions d'utilisation de la charrette.

Objet de transport	Récolte	Bois	Brique	Louage	Transport de la famille
Proportion (%)	100%	50%	100%	60%	30%

L'absence de semi en ligne dans les parcelles des différentes cultures exclut le sarclo-binage mécanique. Comme l'indique le tableau, seulement un seul cas de semi en ligne et de sarclo binage mécanique a été rencontré au sein de ces 20 ménages équipés.

Cette situation ne peut donc permettre d'accroître la production agricole dans ces exploitations à partir de ce crédit.

On assiste de ce fait à une faible utilisation du matériel aratoire. Et cette situation serait une des causes de la fongibilité de ce matériel.

En effet en période de famine, au sein du ménage, la stratégie économique du paysan serait de vendre le matériel qui paraît être un investissement à perte.

Sur les 17 unités de matériel agricole cédées, 70% sont des charrues et seulement 30% des charettes.

Ceci révèle l'importance de la charrette comme principal matériel de transport au sein d'un ménage rural. "Une exploitation agricole est une entreprise de transport". (OLIVIER DE SERRE).)) *Bégué*

Cette fongibilité élevée du matériel aratoire ne signifie pas cependant que la charrue est réellement d'une faible valeur pour l'Agriculture en zone sémi-aride. *1985*

(Nicon et Charreau) ont montré l'effet du labour sur l'accroissement en zone sémi-aride des rendements pour quelques cultures: + 22% pour le mil; + 25% (sorgho); + 50% (maïs); 103% (riz pluriel); + 24 (l'Arachide); + 17% (coton).

b/ **Facteurs d'incitation au remboursement**Tableau n° 45 Situation de remboursement et de retrait de matériel par village.

Village	Don-sin	Lyl-liala	Mong-din	San-ghin	Yar-go	You-guin	Totaux
Nombre de bénéficiaire	13	21	13	15	29	15	106
Taux de remboursement	100%	30%	72%	25%	72%	17%	53%
Pourcentage du retrait du matériel par le comité villageois	0%	9%	23%	6%	20%	0%	9,4%

Le nombre de bénéficiaires qui était 106 au moment du placement a été réduit par le rétrait de 9,4% de ce matériel placé par le comité villageois pour l'ensemble des villages.

La saisie du matériel chez les mauvais payeurs peut-elle inciter au remboursement ?

Le tableau précédant nous indique un rapport entre le taux de remboursement et la proportion de retrait du matériel.

Les villages de Lyliala et Sanghin ont une situation de remboursement et de saisie de matériel placée faible et voisines: 30 et 25% du taux de remboursement; 9 et 6% de pourcentage de saisie de matériel.

Tandis que Mogdin et Yargo ont respectivement 23 et 20 de pourcentage de saisie de matériel et taux de remboursement de 72%.

Le cas du village Donsin (0%) de rétrait correspond à la situation où tous les bénéficiaires étaient à un niveau de remboursement sans retard par rapport aux échéances fixées.

Ce village se caractérise par une forte motivation des exploitants dû probablement au fort taux d'appui institutionnel dont il bénéficie.

En effet dans le village on trouve près de quatre structures travaillant avec les mêmes exploitants (SANREM, PIN, SPA, RSP). Quant au village de Youghin, 0% de rétrait de matériel correspond bien sûr un fort taux d'impayé 83%.

La saisie publique du matériel de crédit chez quelques mauvais payeurs paraît inhiber alors la mauvaise volonté au remboursement.

Ceci se confirme dans le système de crédit ADRK dont le taux de saisie annuelle peut atteindre 3% des valeurs à rembourser. Ce système présente une performance de 96 à 100% de remboursement.

Dans ce milieu conservateur les emprunteurs paysans craignent la honte lors d'une défaillance de remboursement. C'est ce qui ressort dans la partie "caractéristiques financières et motivation du remboursement de la population cible" où 43% des enquêtés endettés déclaraient craindre la honte dans le cas où ils n'arrivent pas à rembourser leur crédit.

c/ Gestion et utilisation des fonds des crédits remboursés.

-Organisation de la communauté pour la gestion du programme.

Au niveau de chaque village le relais entre la communauté et l'ONG est assurée par un comité central villageois qui se compose de 4 à 9 membres selon les villages.

Ces comités devraient servir de cadre de concertation pour la prise de décision au sein de la communauté. Ils gèraient les unités socio-économiques et le système de crédit et assuraient le suivi local des projets.

A côté de ce comité central, il y a dans chaque quartier un comité et un responsable villageois par projet.

Cette organisation des communautés villageoises sous lequel s'est déroulé le programme connaît aujourd'hui une structuration avec le renouvellement des membres.

Les fonds de remboursement du crédit devraient servir de fond de roulement pour le système afin de permettre l'équipement progressif des autres producteurs.

Au total de ces 6 villages les montants des crédits récupérés sont de l'ordre de 3 667.607 F.CFA mais seul un village a pu acheter une seule charrette à partir de ces fonds, dans le reste des villages, la caisse est inexistante: soit que ces fonds sont utilisés par le comité pour d'autres réalisations socio-économiques soit qu'ils ont été détournés.

d/ Finalité et expérience des comités de gestion

Le début de cette étude en Juillet (1994) correspondait à la reconstitution de nouveaux comité villageois après la dissolution des anciens comités qui ont présidé à la gestion de ce système de crédit.

Notre enquête auprès de quelques membres de ces anciens comités dans les 6 villages révèle que ces comités ont été caractérisés par une absence notoire d'activités communautaires: absence de champ collectif, absence de réunion regroupant l'ensemble des membres de ce comité.

Certains de ces comités avaient le nombre de ses membres incomplets et le reste se resumait souvent en un seul membre d'âge assez avancé et toujours s'excluant à l'alphabétisation.

Une évaluation en Mars 1994 de l'ERPAD (Bureau: d'Etude et Réalisation des Projets d'Amenagement et de Développement) des activités de l'ONG a confirmé les caractéristiques de manque de dynamisme de ces comités.

e) **Récapitulatif et résultat du programme.**

En résumé nous avons:

1^o Objectif du programme de crédit:

- Equiper progressivement les ménages en matériels agricoles
- Favoriser l'accroissement du revenu agricole par l'utilisation de ce matériel dans les exploitations.
- Permettre l'exercice à l'auto-gestion au niveau des communautés rurales, à travers ce système de crédit et les unités économiques.

2^o Les résultats de ce programme au niveau paysan sont:

- Fongibilité du matériel placé (24%)
- Faible utilisation du matériel aratoire
- Taux d'impayé égal à 53% pour les villages de l'étude
- Dissipation des fonds de roulement du système de crédit
- Nombre de bénéficiaire égale en moyenne 17 sur 190 ménages agricoles par village soit 9% des ménages par village.
- L'insuffisance de la capacité de gestion des comités.

L'analyse de ces résultats par rapport aux objectifs du programme et à travers les unités de mesures des résultats des systèmes financiers ci-dessous évoquées nous amène à conclure que le système de crédit auto-géré par les communautés a été défaillant.

Les atouts de ce programme restent l'expérience en matière de crédit acquise par ces populations.

Certes que cette expérience n'est pas positive sous l'angle de la viabilité du programme de crédit, mais la suspension de ce programme par l'ONG, l'exclusion de ce groupe endetté des autres programmes de crédit, le rétrait de certain de ce matériel, ont sans doute orienté la perception des paysans vis à vis de crédit.

Les erreurs et les atouts de cette initiative devraient permettre de guider les actions futures.

Ce programme a de même servi de test de la capacité d'auto-gestion des communautés. Et le résultat permet d'orienter la recherche des conditions préalables à l'auto-gestion communautaire des projets ce qui constitue une philosophie tenant de l'ONG.

Quelles pourraient être les causes de défaillance de ce programme de crédit ?

II.3.2 Facteurs de dysfonctionnement du système de crédit auto-géré de l'ONG PIN 1979

L'effet de plusieurs facteurs se conjuguent pour conduire à l'échec des programmes de crédit. A côté des facteurs d'ordre naturelle et économique on a les contraintes organisationnelles et les facteurs d'ordre sociologique.

a) Les contraintes naturelles et économiques

Ces contraintes sont liées aux conditions agro-climatiques défavorables qui affectent la production végétale et qui conduisent à la réduction de la production.

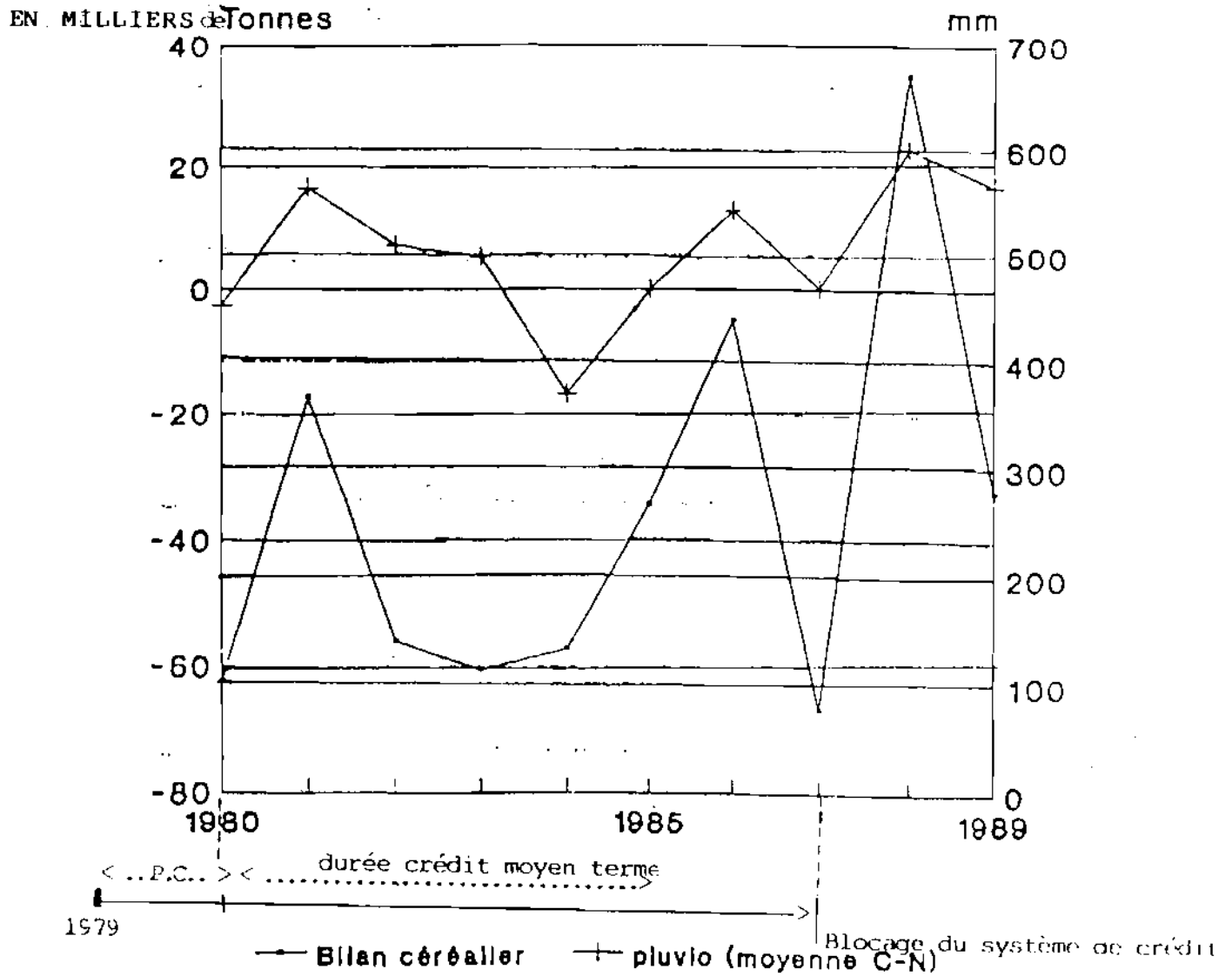
Le principal facteur est la pluviométrie, le déficit pluviométrique peut être élevé et atteindre la phase de sécheresse.

Cela réduit le fruit de l'investissement et souvent annule l'investissement lui-même par une décapitalisation de l'exploitation pour faire face aux besoins alimentaires de la famille.

En effet en période de sécheresse conduisant à des déficits alimentaires, en l'absence d'autres alternatives, le paysan est porté à vendre son cheptel capitalisé et le matériel d'équipement surtout si son utilité n'est pas très évidente pour le paysan.

Voyons l'évolution des Bilans céréaliers dans la zone au cours de la période de ce programme (graphique suivant) *figure 10.*

Figure 10 : Fluctuations du bilan céréalier en fonction de la pluviométrie 1980/1989 *), CRPA Centre-Nord



PC : placement crédit

Source: CRPA Centre Nord

L'axe des ordonnées à gauche représente les quantités (en tonnes) du bilan céréalier, le zéro (0) correspondant à une production céréalière égale aux besoins de la population (bilan égale à zéro).

De 1980 à 1987, on observe que la courbe se situent au dessus du zéro traduisant alors un bilan céréalier déficitaire sur toute cette période.

Le déficit se trouve expliqué par la fluctuation pluviométrique à laquelle suit la production agricole.

La période du placement du crédit pour l'ensemble de ces villages s'est étalée de 1979 à 1984 et la première échéance de remboursement débutait après les récoltes de la campagne agricole 1979-1980.

Ce graphique nous indique alors une longue période (1980-1987) de bilan céréalier déficitaire allant jusqu'à moins de 6000 tonnes, sur cette période coïncidant avec le programme de crédit.

Cette situation de déficit alimentaire ne pouvait donc garantir un bon remboursement de crédit dans la zone.

Les catastrophes naturelles (sécheresse) seules ne suffisent pas cependant à expliquer le mauvais recouvrement qui a conduit au dysfonctionnement de ces systèmes de crédit.

D'autres insuffisances ont contribué à l'aboutissement de ces problèmes de remboursement.

b) Conditions d'organisation et de mise en place des crédits

La philosophie de l'ONG est qu'au delà de la participation des paysans à l'élaboration des projets et à la gestion des réalisations socio-économiques, il faut parvenir à une autonomie totale de chaque village pour la gestion de ses programmes de réalisations socio-économiques.

- le graphique précédent
- cf p 11

en 6000 tonnes?

Cette philosophie a conduit à l'adoption d'une approche qui a consisté à laisser à chacun de ces villages une autonomie totale dans la mise en place du comité villageois et à la gestion (placement, suivi, récupération et encaissement de remboursement) de ce système de crédit.

Cette approche constitue l'idéal dans le cadre d'une politique d'appui à l'auto-promotion paysanne. Cependant elle paraissait assez brusquée dans le cas de paysans analphabètes d'être bénéficiaires et gestionnaires à la fois d'un système moderne de crédit dont ils ne maîtrisent pas les règles.

Tableau n° 46: Les caractéristiques socio-techniques des membres des comités de gestion du système de crédit par village.

Village	Nombre des membres du comité	Age (an)		Rôle dans l'unité de Résidence		Instruction et formation	
		25-40	> 40	Simple	Chef	Alphab.	Autre
Donsin	4	75%	25%	75%	25%	25%	0
Lylliala	8	75%	25%	75%	25%	25%	0%
Mongdin	8	37,5%	62,5%	50%	50%	25%	0%
Sanghin	9	0	100%	11%	89	82%	0%
Yargo	4	0%	100%	25%	75%	25%	0%
Youguin	4	25%	75%	0%	100%	25%	0%
Total	37	27%	73%	32,5%	67,5%	27%	-

La grande proportion (73%) des membres des comités sont des personnes d'un âge assez avancé supérieur à 40 ans et responsables d'unité de résidence (concession) (67,5%) et seulement 27% de ces membres sont alphabétisés.

Cela révèle un choix des membres de ces comités basé sur des considérations sociologiques.

Ces caractéristiques des membres de ces comités ne pouvaient garantir une compétence suffisante et une grande disponibilité de ceux-ci pour une bonne gestion du système du crédit.

La philosophie de transfert de la gestion du programme au comité villageois a conduit à des insuffisances dans l'aspect suivi non seulement des bénéficiaires du crédit mais aussi des comités villageois qui n'avaient aucune expérience de gestion de ce type de système.

c) Contraintes sociologiques

- Perception de l'approche

La plupart des actions de l'ONG dans ses villages se faisait sous forme de dons d'appui direct aux paysans ou à travers leur comité villageois.

Ce système de crédit, d'une gestion totalement autonome, avec l'encaissement des remboursements au niveau du village est apparu très différent des systèmes de crédits que les paysans connaissaient dans la zone (comme celui du CRPA, de l'ADRK ou des systèmes traditionnels).

Dans la perception du paysan, il apparaissait difficile de faire la part des choses entre les dons habituels et ce type de crédit. A cela s'ajoute:

L'absence de tenue d'assemblées générales ou d'un autre cadre d'information sur la gestion du système et qui fait que les paysans sont enclins à penser que ces crédits sont des dons offerts par l'ONG et que les comités villageois veulent récupérer à leur profit.

De cette situation est née la confusion au sein des bénéficiaires et qui aurait suscité la mauvaise volonté de remboursement des prêts.

Voyons l'impact de ces responsables sur la vie du système.

- Rôle des responsables villageois dans le mauvais remboursement

La liste des bénéficiaires de crédit de ce système dans l'ensemble des 6 villages fait apparaître une forte proportion (38%) de ceux-ci comme étant de la famille du Chef traditionnel et montre que en plus du président un bon nombre des membres du comité villageois qui gerait ce système ont été également bénéficiaire du crédit.

Ces deux groupes (les dignitaires et le comité villageois) ont une grande influence sur l'opinion globale de la population dans le cas des interventions communautaires.

Dans le cas de ce système de crédit l'exemple que vont donner ces groupes selon qu'ils remboursent ou pas va conditionner le remboursement global.

Tableau n° 47: Taux d'impayé des responsables villageois par rapport au taux d'impayé global par village.

Village	Don sin	Lyli ala	Mong din	Yar go	Youg uin	Sang hin	To-tal
Taux global d'impayé	0%	70%	28%	28%	72%	75%	47%
Taux d'impayé dans le groupe comité villageois (1)	0%	75%	38%	13%	32%	82%	40%
Taux d'impayé dans le groupe notable (2)	0%	70%	43%	31%	85%	93%	53%

Notables: les personnes de la grande famille du chef traditionnel.

Le taux global d'impayé semble aller de paire avec celui des 2 groupes qui s'intercoupent. Plus ces responsables remboursent, plus cela entraîne le reste des bénéficiaires à rembourser.

Les deux groupes enregistrent une moyenne de 46,7% de taux d'impayé pendant que le taux globale est 47%. L'impact du second groupe (53% d'impayés) paraît plus important sur le comportement global de la communauté (47% d'impayés).

d) Opinion des populations cibles sur les causes d'impayé

Pour avoir le point de vue de la population cible sur les conditions de défaillance de ce programme, nous avons enquêté sur un échantillon de 67 paysans.

Les réponses à la question: qu'est ce qui explique la situation actuelle de remboursement de crédit au niveau de votre village ? Nous avons les réponses que nous montre le tableau suivant:

Tableau n°48: Justifications du non-remboursement par la population cible.

Enquetés	Bénéficiaires 33		Non Bénéfici-aires 34	
Insuffisance des récolte---	20	60%	5	15%
Mauvais compréhension du système de crédit	5	15%	9	26%
Mauvaise volonté-----	0	0%	1	3%
Ne connaît pas la raison----	0	0%	11	32%
Mauvais exemple des responsables villageois-----	7	21%	8	23%
Morts des animaux de trait--	3	9%	0	0%
Problèmes sociaux (décès-Migration-----	4	12%	0	0%
Autres-----	3	9%	2	6%

Plusieurs justifications sont souvent avancées par les enquêtés donc le total pourcentage est supérieur à 100%.

De façon globale ces résultats traduisent l'insuffisance de sensibilisation avant le placement des crédits par le comité villageois:

15% des bénéficiaires et 26% des non bénéficiaires évoquent la mauvaise compréhension comme raison de mauvais remboursement.

Ils révèlent également l'effet du mauvais exemple des responsables villageois. Ce mauvais exemple se réfère à leur impayé et de la dissipation des fonds remboursés des premiers bénéficiaires ou de leur manque de transparence dans cette gestion de la chose communautaire.

II.3.3 Conclusion partielle

Plusieurs facteurs ont contribué à la défaillance de ce système de crédit auto-géré par les communautés rurales.

A côté des causes économiques qu'est la famine engendrée par la sécheresse, les conditions de mise en place et de gestion au niveau paysans s'avèrent être les principales causes de la défaillance de ce système de crédit de type idéale pour une philosophie d'auto-promotion communautaire.

Quatrième Partie

SYNTHESE DIAGNOSTIQUE, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

Chapitre I.

SYNTHESE DIAGNOSTIC

I.1 - Caractéristiques globales du milieu:

Tableau N° 49

Caractéristiques générales du cadre de l'étude

Infrastructure socio-économique	Population	Production
<u>Appui institutionnel en matière de crédit</u> (SPA; SPRA; PPI; ADRK; Soeur Louisiane (Mission Catholique) AMI; PSAN; FENU)	(1994) Nombre 226,834 Femme : 52% Jeune : 49,2% <u>Composition</u> Mossi = 75% Gourmantché + Peuhl = 25%	<u>Activité agricole</u> -terre cultivable 236.974 ha -Bilan céréalier très fluctuant
<u>Cadre échange commercial</u> (Marché de commerce général et marché international de bétail de Pouytenga. Marchés locaux: le cycle est de 3 jours <u>Routes:</u> réseau routier peu développé et en mauvais état en saison pluvieuse	<u>Migration</u> : migration extérieur des jeunes Religion : (Animisme, l'Islam, Catholisme, Protestantisme). <u>Situation socio-politique</u> Prédominance de l'influence féodale taux d'alphabétisation 8% (1991)	<u>Activité d'élevage</u> Cheptel Petits ruminants: 457.000 têtes Bovins:147.000 têtes Taux d'exploitation Cheptel 18% Taux de mortalité du cheptel (1994) : 8% Pluviométrie moyenne 700mm Nombre de groupe-ment de producteurs: 109

Indicateurs de développement

Tableau N°50

Caractéristiques générale de la population cible

Niveau socio-économique	Environnement financier
<p><u>Type de ménage dominant: ménage constitué un seul sous ménage: 59%</u></p> <p><u>Etat de groupement ou comité villageois de la population cible</u> Renouvelé et en état de formation technique des membres</p> <p>Pourcentage de ménages autosuffisants 67%</p> <p><u>Activité selon sa part dans le revenu Global du ménage</u> Agriculture (71,3%)</p> <p>Élevage (11,1%) Petit commerce (4,2%) Artisanat (3,4%), Autre(10%)</p> <p><u>Taux d'équipement agricole</u> 24%</p> <p><u>Proportion des ménages sans bovin</u> 54%</p>	<p>Nombre des intervenants en matière de crédit/Epargne:5</p> <p><u>Taux d'endettement</u> 47%</p> <p><u>Capacité moyenne d'épargne</u> 3008 FCFA.</p> <p>Moyenne de valeur monétaire en thésaurisation = 4686 FCFA.</p> <p>Capacité moyenne à l'échéance annuelle de credit =5470</p> <p>Taux de remboursement des systèmes formels dans le milieu 40% CNCA . PPI 50%</p> <p>ADRK = 96 à 100%</p> <p>AMI/MISSION CATHOLIQUE 98 à 100%</p>

I.2.1 Activités et revenus de la population cible

La pluriactivité demeure une constante au niveau de tous les ménages de cette population de l'étude.

Les revenus varient d'une activité à l'autre, mais l'agriculture demeure la principale source de revenu du ménage (50% à 91 % du revenu global moyen).

Dans le domaine des activités extra-agricoles, l'artisanat et le petit commerce tiennent des places différentes dans la part du revenu global.

Lorsque l'on considère par classe : les ménages possédant plus de bovins ont une contribution plus grande du petit commerce que l'artisanat dans leur revenu global moyen. Tandis qu'au niveau des classes sans bovins c'est la part de l'artisanat qui domine.

La tendance globale pour l'ensemble des activités :
Le groupe de ceux qui possèdent plus de bovins (plus de 5 têtes) s'adonnent au petit commerce et investissent dans la production agricole.

Le groupe de ceux qui ont au plus 5 bovins se caractérisent par leur présence équilibrée dans toutes les activités, mais ils se préoccupent plus de l'élevage.

Le groupe des ménages sans bovin, en dehors de la production végétale est plus préoccupé par l'artisanat traditionnel malgré son faible revenu.

Au niveau individuel, les Chefs de ménage tirent la grande partie de leur revenu dans l'artisanat (53%) tandis que les femmes et les autres jeunes actifs la tirent dans le petit commerce en dehors de la production végétale.

En terme de crédit collectif, le contexte de recherche de sécurité alimentaire demeure présent. Parmi les personnes endettées, le crédit de soudure apparaît dominant (48% des emprunts totaux). Ceci suggère la nécessité d'appuyer la promotion des Banques de Céréale tout en recherchant l'accroissement de la productivité agricole des exploitations des ménages.

I.2.2 Expérience en matière de crédit de la population cible

Les communautés rurales dans ce milieu se caractérisent par une double expérience en matière de crédit rural.

- une expérience de l'échec (CNCA/CRPA, PPIB) avec l'inconvénient pour les groupes cibles de ces programmes d'être écartés de plusieurs autres programmes de crédit.

- Une expérience de succès d'autres systèmes de crédit comme celui de l'ADRK présent dans la zone depuis 22 ans.

Le principal objectif d'assurer la sécurité alimentaire, l'approche de forte implication et suivi rapproché des bénéficiaires, constituent les caractéristiques communes de tous les systèmes de crédit qui se sont montrés plus performant et plus viables.

Quant à la défaillance de système de crédit (l'exemple du crédit PIN 1979-1987), si le déficit céréalier a négativement influencé le remboursement, les principales causes de défaillance demeurent les insuffisances liées aux conditions de mise en place et de la gestion même de ces systèmes au niveau village.

Chapitre II. **SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS**

Au regard des résultats de cette analyse, de l'objectif et de la philosophie de l'ONG, deux niveaux d'interventions peuvent être considérés.

II.1 Type de système de crédit

a) Un système de crédit d'équipement à moyen terme pour l'Agriculture (charrue, rayonneur, charettes, brouettes) et Artisanat (outillage de tissage, Mécanique-cyclomoteur, forge)

b) Un système expérimentale (pilote) de crédit à court terme de fond de roulement de petit commerce et d'embouche.

- Le premier système : crédit d'équipement à moyen terme :

Objectif : répondre au besoin et à la demande potentielle en équipement agricole : dans les 5 villages de l'étude, le taux d'équipement en matériel agricole est 24 % et la demande en crédit d'équipement.

Couverture : ce système de crédit doit toucher par étape l'ensemble des villages ne bénéficiant pas de système de crédit d'autre structures.

Nombre de bénéficiaires : la limitation du nombre des bénéficiaires à la première étape devrait être observée :

Deux villages par département à raison de 2 équipements agricoles par quartier dans chacun de ces villages.

Cette forme d'intervention devrait responsabiliser chaque quartier vis à vis des risques au non remboursement.

Elle permettra un suivi rapproché des premiers bénéficiaires dont le comportement doit servir à guider la suite du programme. Le placement à partir de l'ONG devrait se limiter en une seule fois et la suite sera faite à partir des fonds de roulement constitué par le remboursement des premiers bénéficiaires. Les fonds ne doivent pas être géré par le comité villageois.

- Le second système : système pilote (ou expérimental) de crédit à court terme (d'embouche et de petit commerce)

Objectif : répondre aux demandes potentielles de crédit d'embouche (38%) et de petit commerce (17,5 %) tout en recherchant une base d'action efficace à travers l'expérience dans ces villages pilotes.

Couverture : l'habitude de la population cible aux dons de la part de l'ONG et la recherche d'action efficace exigent la limitation du champ d'intervention pour cette phase pilote. Deux villages par zone et deux groupes solidaires dans chacun de ces villages.

Avantage : Cette forme de démarrage malgré un personnel réduit devrait permettre un bon encadrement et un suivi rapproché de ces premiers bénéficiaires et du comité villageois de gestion de crédit. Elle permet également d'ajuster continuellement le système par rapport aux difficultés pratiques qui apparaîtront.

L'expérience réussie pourrait servir de référence dans la zone avant l'extension du système à d'autres villages.

Les phases suivantes peuvent être mises en oeuvre pour l'exécution pratique du programme au sein de la communauté cible.

II.2 Organisation

II.2.1 Au niveau de l'ONG

- Définir les ressources, (humaines et financières) disponibles pour le programme
- Définir et désigner les villages pilotes (ou
- Intervenir sur le terrain.

L'unité sociale réduite demeure le niveau pertinent de la réussite d'une action dans le cadre d'un système pilote (expérimental)

Le quartier apparaît comme le niveau géographique le plus pertinent : en effet, il est le niveau de forte cohésion sociale et permet de dépasser certaines influences socio-politiques de type féodale.

Au niveau de la population cible, l'organisation et les étapes suivantes peuvent être observées:

II.2.2 Au niveau de la population cible

- Sensibiliser la population cible (hommes, femmes, jeunes) par quartier en assemblées générales au cours desquelles doivent être exposés et débattus les objectifs et les conditions du programme. Deux quartiers seront retenus par village pilote. *|| sur quelle base?*

- Permettre la constitution d'un groupe solidaire masculin (de 5 à 20 membres) ou d'un groupe solidaire féminin (de 5 à 20 membres) dans chacun des quartiers retenus autour du comité quartier P.I.N déjà présent.

- On aurait des villages où les 2 groupes solidaires sont uniquement des femmes et dans d'autre uniquement des hommes.

- Organiser des séances d'entretiens avec chaque groupe solidaire pour des explications approfondies sur l'organisation, les conditions, les avantages et obligations de ce programme de crédit.

- Chaque groupe solidaire devrait choisir ses représentants au nombre de trois (3).

- Permettre l'élection d'un responsable quartier de crédit à partir de représentants des groupes solidaires. Ce responsable de crédit s'associera au comité P.I.N du quartier.

- Au sein du comité central villageois choisir un coordonnateur pour suivre et superviser le projet au niveau village.

La formation requise pour chacun des responsables est d'être disponible à l'alphabétisation et à la formation en comptabilité.

Tableau N°51: Répartition des tâches des responsables village du crédit

TITRE	ROLE
Réprésentants de groupe solidaire	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir les besoins et capacités de crédit des membres de leur groupe - Présider aux opérations de placement et remboursement de crédit - Rendre compte aux comités quartier des difficultés de membre de leur groupe
comité quartier de crédit	- Analyser la capacité financière et la demande de crédit des groupes solidaires
Agent villageois de crédit	superviser les opérations de crédit, transmettre l'information entre l'ONG et les quartiers, participer à l'examen de demandes des prêts.

II.3 Implication et garantie de l'emprunteur

Si l'implication de la population cible à travers ses représentants dans la gestion du système est un facteur important pour la réussite du programme, la responsabilisation et l'implication individuelle de chaque bénéficiaire est aussi importante pour assurer la viabilité du système.

A cet effet les éléments de cette implication pourraient être technique ou financière. (tableau suivant)

Tableau N°52 : Eléments d'implication du bénéficiaire de crédit.

Elément d'implication	Valeur	But recherché
Fonds communs au groupe	formé sur cotisation des membres (5% du montant total du prêt)	Pallier les éventuels impayés d'un membre du groupe
Temoin ou "Aval"	il peut être le mari la femme ou le frère de l'emprunteur	sécuriser l'utilisation des crédits au niveau du ménage par des conseils du témoin ou "aval"
Apport personnel ou auto-financement	10 % du montant du crédit (pour l'équipement et l'embouche 5% pour le petit commerce	Evaluer la volonté de l'emprunteur à investir
Epargne	montant volontaire	Etablir la solvabilité de l'emprunteur ; créer l'habitude de l'accumulateur collectif monétaire

Ces éléments d'implication constituent en même temps une garantie. Cette garantie est renforcée par la caution sociale engendrée par la pression sociale à travers les responsables quartier ou des autres membres du groupe solidaire. Les emprunteurs dans la zone ont en effet la crainte de la honte familiale et du rejet social.

Dans le cas du crédit d'équipement, l'animal de trait doit être auto-financé à 100 % par l'emprunteur. Ceci constituerait le signe du besoin d'investissement du demandeur de prêt.

II.4 Procédures

II.4.1 Engagement

L'analphabétisme des groupes cibles exige une procédure assez simplifiée pour faciliter le service et pour maintenir la confiance de l'emprunteur vis à vis du système.

Chaque membre ou adhérent au groupe solidaire doit avoir un cahier ou carnet où sont mentionnés montants de crédit, d'épargne et part sociale.

Dans le cas du crédit à moyen terme d'équipement il faudra des fiches de crédit où sont mentionnés le nombre d'échéance, les montants, le taux d'intérêt.

L'empreinte de l'emprunteur doit servir à valider son acte ou engagement.

Le montant du prêt et la qualité du matériel doivent être discutés et arrêtés en accord avec les futures bénéficiaires. Ces montants doivent s'adapter à leurs activités et capacités d'endettement.

- En équipement agricole : pour favoriser l'utilisation efficiente de la charrue, le rayonneur permettant le semis en ligne pourrait être associé à la charrue.

- Les montants de fonds de roulement pour le petit commerce et l'artisanat doivent être limités : le système doit démarrer avec des petits prêts.

II.4.2 Placement et récupération des crédits

Le crédit accordé au groupe solidaire est distribué au membre individuel avec l'appui de l'agent de l'ONG et les responsables de quartier et de village.

La périodicité et le cycle de remboursement doivent suivre le cycle général de trésorerie des groupes cibles.

Tableau N°53 : Périodicité et période de remboursement en fonction du cycle de trésorerie

Type de crédit	Durée	Périodicité	Période placement	Période remboursement
Matériel agricole	Moyen terme	annuelle	Avril (avant le démarrage des travaux agricoles)	après récolte (Novembre - Février)
Embouche	Court terme	annuelle	Mai (début d'hivernage)	Variable
Petit commerce	Court terme	semestrielle ou trimestrielle	Octobre - Décembre	selon la périodicité adoptée
Artisanat	Court terme	annuelle	Varie selon les métiers	-

II.4.3 Gestion des fonds d'épargne et de remboursement

Le principe global est que les fonds ne soient pas gérés par les bénéficiaires dans la première phase du système.

A) deux alternatives peuvent être distinguées dans le cas de crédit à moyen terme (d'équipement).

1) Les fonds de remboursement annuel sont versés dans le compte projet crédit du village à la banque ou à la caisse par les responsables villageois du crédit.

Le compte doit faire objet de contrôle par le coordonnateur de zone. Il sera vidé à la prochaine séance de placement de crédit pour l'achat de nouvel équipement.

2) Soit les fonds de remboursement peuvent être utilisés pour le financement d'autres types de crédit de court terme dans le cas des villages pilotes.

B) Pour le crédit d'embouche et de fonds de roulement (petit commerce et artisanat), le remboursement et le placement peuvent se faire pendant la même séance au niveau d'un groupe.

Les fonds constitués après remboursement d'un groupe sont immédiatement redistribués aux demandeurs de crédit toujours selon leurs besoins et capacités d'endettement. L'augmentation ou la diminution des fonds de crédit du groupe peuvent être observées.

Une telle approche permettra d'éviter le risque de transfert des fonds à la banque ou à la caisse.

Cette méthode à trait aux emprunts remboursés en une seule traite (un seul remboursement) en ce qui concerne les petits prêts.

II.5 Suivi et mesures d'accompagnement

II.5.1. Suivi

Le suivi permanent et rapproché des emprunteurs et des responsables villageois constitue les conditions premières du succès du programme crédit.

Dans le cas du système pilote, le suivi est considéré comme l'un des étapes importantes pour son succès.

Ce suivi doit permettre d'évaluer les difficultés pratiques d'utilisation et de gestion des prêts par les bénéficiaires et celles rencontrées par les différents responsables dans l'exécution de leur tâche.

II.5.2. Mesures d'accompagnement

- La formation technique est indispensable dans le cas de l'équipement agricole ou de l'artisanat.

- Pour soutenir le petit commerce de transformation des produits locaux, les équipements collectifs suivants peuvent être envisagés pour les groupes solidaires des femmes.

- * décortiqueuse manuelle d'arachide
- * la presse manuelle d'extraction de beurre de karité
- * Des outils de confection de savonnerie

- La formation et le recyclage en comptabilité des responsables

- L'alphabétisation continue des membres des groupes solidaires, selon le règlement intérieur préalablement arrêté par le groupe lui même.

- Elaboration des règlements intérieurs pour chaque groupe solidaire.

Des mesures rigoureuses doivent être prises pour les mauvais payeurs : mesures allant de la saisie du matériel placé par le comité villageois à l'exclusion du mauvais payeur du groupe solidaire.

Les groupes cibles peuvent entreprendre des activités collectives comme les champs collectifs, fabrication collective de beurre ou savon, atelier collectif de tissage...

La collaboration avec d'autres structures accordant le crédit reste indispensable pour échange d'expériences et d'appui technique.

Le système expérimental doit durer au moins 2 ans avant son extension probable à d'autres quartiers et villages.

L'évaluation des coûts de formation, de matériel et d'installation du système doit être réalisée ultérieurement.

CONCLUSION GENERALE

La nécessité d'assurer la sécurité alimentaire et d'accroître le niveau de vie s'est accompagnée avec des nouvelles stratégies socio-économiques au sein des populations rurales.

Les grosses unités familiales de consommation se sont restructurées en unités réduites plus ou moins solidaires. Les ménages ruraux sont tournés, vers un système de pluriactivité avec un essor des activités économiques des femmes.

Cette stratégie répond à l'exigence d'éviter les risques collectifs et de diversifier les sources de revenu pour tenter de couvrir les divers besoins.

L'analyse a mis en évidence une relative faiblesse de revenu dans les ménages et surtout au niveau individuel des groupes actifs (femmes et jeunes).

Chez l'ensemble des ménages que ce soient ceux qui ont déjà constitué un capital de cheptel supérieur à 5 bovins; ceux qui amorcent la formation de ce capital (1 à 5 bovins), ou soient ceux qui sont sans bovin, les charges de production demeurent faibles. Les investissements productifs sont de ce fait limités.

Les ménages s'efforcent simultanément de couvrir leurs besoins alimentaires et de capitaliser pour prévenir des grandes crises.

Les faibles revenus et l'insuffisance d'investissement suggèrent les besoins de ces ménages en services, pour financer leur activités économiques tout en veillant à une accumulation rentable de leurs petits excédents de revenu.

Cet épargne au niveau d'un système de crédit rural devrait favoriser l'intégration des bénéficiaires au système, qui dans le cadre d'une action d'auto-promotion communautaire se trouvera renforcé par l'implication technique de ceux-ci.

Les fluctuations de la production agricole exigent la promotion des systèmes de stockage collectif de céréales surtout avec la suppression de l'OFNACER. Si donc la promotion des banques de céréales est indispensable pour régulariser et épargner la production céréalière, l'appui financier des activités économiques des paysans leur permettra d'améliorer leurs divers revenus, et pallier aux insuffisances.

Dans le cas de nouvelle autre initiative de l'ONG en matière de crédit, l'habitude de la population-cible à l'assistance gratuite, exige un démarrage à partir d'un système pilote ou expérimental.

Cet approche répondra à la nécessité d'orienter la perception de cette population vis à vis des programmes crédit de l'ONG et aussi d'adapter le système sans grand dommage aux éventuelles difficultés grâce à un suivi plus rapproché.

Les systèmes financiers représentent un instrument de régulation et d'allocation des ressources dans l'économie: on ne peut pas s'en passer d'un tel outil de l'économie de marché.

Les Etats-Unies nation assez développée ne sont pas sans crédit et même des crédits financés de l'extérieur, sauf qu'on en parle moins par rapport à celui des pays du Tiers Monde parce que c'est un pays puissant. (MARIA NOWAK 1993)

Ces systèmes qui représentent un levier de l'économie sont cependant guidés par des règles dont il convient d'adapter avec rigueur aux réalités socio-économiques locales.

"L'arbre épargne l'excédent des métabolites dans son fruit, et la plantule se nourrit à crédit dans l'albumen de la graine" (biologie végétale).

Si on ne peut pas se développer sans crédit, peut-on pérenniser harmonieusement ce développement sans épargne intérieure ?

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - CHEMINAUD, M., 1983.- Gestion de l'entreprise agricole : La prise de décision et l'agriculteur. Ed. J.B baillière.
- 2 - DELORME, P. 1994: Les sondages (Université de Ouagadougou ;IDR)
- 3 - GUINKO, S., 1984 : Végétation de Haute-Volta.
Thèse université Bordeaux III, 2 vols 394p.
- 4 - GRIFFON, M. ; HENRY, P. ; LEMELLE, J-P. ; 1991 : Les politiques agricoles et alimentaires en Afrique : Méthodes et Outils d'analyse et d'aide à la décision. Ministère de la Coopération et du Développement.
- 5 - IPD ; 1981 Comprendre une économie rurale : guide pratique de recherche.
Ed. L'HARMATTAN
- 6 - KIBIRIGE ; E. 1980. Human developpement through credit-union
A guide for credit-union promoters. Acosta Publication ; 93p.
- 7 - LACHARME, M.; 1992 Appui pédagogique à l'analyse des systèmes agraires
(système de cultures, d'élevage et agraires) Ouagadougou IDR - 84p
- 8 - LELART, M.; 1990 La Tontine : Pratique informelle d'épargne et de crédit
dans les pays en voies de développement.
Londres - Paris JOHN Libbey Eurotext 356p.
- 9 - MEY, P.; LACHARME, M.; SANA, Y.; BATCHOMO, H.; 1993 : Etude du
système agro-sylvo-pastoral dans la province du BAM (Rapport de
synthèse 106 p)
- 10 - NICOU, R.; CHARREAU, C.; 1985 : Appropriate technologies for farmers
in semi-arid West Africa. Paris
- 11 - ORSTOM, (BOULET, R.); 1976 : Notice des cartes de ressources en sols
de la Haute-Volta. Paris.
- 12 - REINHARD, H., Schmidt; KROPP, E., 1988 : Financement rural.
Un cadre d'orientation. Sonderpublikation der GTZ n°236; 129p.

- 13 - SAHOUIBA, H.; 1993 Implication socio-économique du crédit et de l'épargne pour les femmes du secteur informel de Ouagadougou.
Mémoire Faculté des Sciences Economiques et Gestion.
Université de Ouagadougou - 83p.
- 14 - SOME, G.; 1995 Etude de faisabilité de système de crédit.
Rapport P.I.N. Boulsa.

*** R E V U E**

- 1 - DALE, A.; Les inconvénients du crédit bon marché.
CERES; Revue de la FAO. Les marchés financiers en Afrique n°109
(vol.19, N.1) Janvier-Février 1986.
- 2 - DOLIGEZ, F.; FOURNIER, Y.; GENTIL, D.; construire des outils financiers au services du développement rural du Bénin.
Cahier de la Recherche Développement n°34 - 1993.
- 3 - KONRAD, E.; Recherche - Développement Les projets de promotion de petit crédit rural au Burkina-Faso. Revue technique financière et développement n°27, Juin 1992.
- 4 - NOWAK, M.; Systèmes financiers ruraux Rôle du crédit dans le développement. Cahier de la Recherche Développement n°34 - 1993.

ANNEXES

FICHE ENQUETE N#1

Questionnaire de Préenquête

Village : _____ Nom: _____

Quartier : _____ Prénom : _____

Ethnie ? _____ Nombre de sous-ménage _____

Population du ménage _____ Instruction/Nbr. Alpha _____

Migration ? _____ Exode ? _____
(ext) (interne)

Statut & responsabilité dans l'exploitation ? _____

Nombre d'actif ? _____

Equipement

Charrue Oui; Non; Charette : Oui; Non
Rayonneur Oui; Non; Autres matériels. Agricole

Terre & Exploitation et Production

Combien de sac par culture - Sorgho
- Mil
- Maïs
- Haricot
- Arachide
- Sésame

Titre foncier ?
Occupation temporaire _____

Élevage

Principaux cheptels; nombre et appartenance ?

- Volaille _____
- Ovin _____
- Anes _____
- Porcin _____
- Caprin _____
- Bovin _____

Petit commerce dans le ménage ?
Activités Artisanales Forge ; Tissage ; Mécanique

Teinture ; Cordonnerie

Autres activités
Quantité de vivre achetée cette année _____

Département :.....

Fiche d'enquête N°2

Village

Composition familiale:.....

Nom et prénom :

Nombre d'actif

Instruction Alfab.
 Scol

Nombre de sous-ménage

Eléments de richesse

Charrue charette Radio Vélo Moteur Lampe Autre

Production végétale

Variable	sorgho	mil	maïs	Riz	Haricot	Arachide	Wandzou	Patate	Tabac	Autre culture
Charges										
semence (quantité)										
Achat d'outil....										
Main d'oeuvre.....										
Reparation.....										
Engrais.....										
Produit phyto.....										
Service.....										
Autre depense.....										
Production total... (quantité)										
Vente (quantité)										
Don (quantité)										
Auto-consommation										
Autre utilisation										

Estimation des quantités en assiettets

1 sac = 40 assiettets

1 tine = 7 assiettets

PRODUCTION ANIMALE

	Volaille	Caprin	Ovin	Bovin	Adin	autre
Nombre(taille) achat de cette année 1 sel Produit véto Vaccination Alimentation Autre dépenses Vente Prèlement Perte (vol,mort)						

Activités socio-culturelles	mariage	funéraille	baptême	fête	scolarisation alpha	Autres
Depenses Recettes						

Depenses courantes	Soins	Habillement	Savon	Voyage	Tabac	Cola	Dolo	Autres (construction réparation..
	sel	moulin	soumbala	l'arome		autres		

Activités artisanale	tissage	poterie	mécanique	tinture	cordonnerie	forge
Dépenses						
Recettes						
Auto consommation						

Petit commerce	Vente d'animaux	Produits végétaux	Alimentation	Autres
Dépenses				
Recettes				

Salaire temporaire	dons des parents migraux	Autres....
--------------------	--------------------------	------------

Recette de cuiellette

Montant d'achat de céréale

Fiche d'enquête N#3

Département : _____ Village : _____ Quartier _____ Ethnie _____
Composition familiale _____ Nom & Prénoms _____ Actifs _____ ♀
Charrue _____ Charette _____ Autre _____ Radio _____ Vélo _____ Moteur _____ Lampe
Alphabétisé _____
Occasions de prêt : _____ Relations avec le prêteur _____
Nature du Prêt : _____ Fonction du prêteur _____
Condition du prêts : _____ Nombre d'échéance _____
Formes de remboursements : _____ Source des fonds de remboursement :
Garantie au prêt _____ Taux d'intérêt du prêt _____
Nombre de déplacement pour négocier le prêt : _____
Intermédiaire (Preteur-Emprunteur) : _____ Distance (preteur- Emprunteur) : _____
Que craint-on quand on n'arrive pas à rembourser _____
Saviez-vous le montant du prêt _____ Cadeau fait au preteur : _____

Utilisation des recettes monétaires

	Domaine	Raisons
Epargne		
Investi		
Consomme		

Montant d'argent liquide à domicile

Montant pouvant être déposé à la caisse d'épargne

Quelle nature de crédit peut-il vous être utile ?

Quel montant annuel pouvez-vous
garantir pour un remboursement de prêt ?

Période de gain d'argent

Période de grand besoin.